



LEFORT

== 82 ==

Bien plus qu'un logement!

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN

05 63 21 26 00 – www.lefort82.com

RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024
& PROJETS 2025



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

TABLE DES MATIERES

ÉDITO	2
HABITAT JEUNES	3
LES CLEFS DE L'HABITAT JEUNES	3
ANALYSE DE LA POPULATION ACCUEILLIE EN 2024	4
1. TAUX D'OCCUPATION	6
2. ÂGE DES RÉSIDENTS	7
3. ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES RÉSIDENTS	8
4. MOTIVATION PRINCIPALE D'ENTRÉE ET CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES	8
5. DIPLÔMES ET NIVEAU D'ÉTUDES	10
6. MONTANT ET NATURE DES RESSOURCES FINANCIÈRES	11
7. LA DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS	14
8. RAISON DU DÉPART DU FJT/ LA SITUATION DE LOGEMENT À LA SORTIE	15
9. LIEU ET DESTINATION À LA SORTIE	16
10. INTERMÉDIATION LOCATIVE	17
BILAN DE L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE	19
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ	19
1. LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA) PRIS EN CHARGE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE (CD31)	19
2. LES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE (CD82)	27
3. PARTENARIATS ET RÉSEAUX	28
4. PROJET 2025	28
LE SERVICE HABITAT JEUNES	30
1. ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	31
2. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	37
3. LA PRÉSENCE EDUCATIVE SUR LE NET	39
4. PROJET PÉDAGOGIQUE ANNUEL 2025	42
HÉBERGEMENT SÉNIOR	44
1. PROCESS DE L'ACCUEIL	45
2. LES DEMANDES	46
3. LES PRÉSENTS	49
4. LES ANIMATIONS	49
5. PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE ET DE L'INDÉPENDANCE DES RÉSIDENTS	54
6. PROJET DU SERVICE POUR 2025	55
ANNEXES	57



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

ÉDITO

Un nouveau chapitre à écrire ...

Je vous invite à découvrir ce rapport d'activités 2024. Difficile de résumer le parcours résidentiel de la centaine de jeunes hébergés sur un an en quelques mots, en quelques pages. C'est autant de parcours de vie différents qui requièrent de la part de l'équipe une démarche personnalisée auprès de chacun d'entre eux, en fonction de leur histoire, leurs projets, leurs besoins, leurs fragilités.

L'un des atouts de l'ACCUEIL DU FORT, c'est l'engagement de ses salariés, leur présence auprès des jeunes et moins jeunes, tôt le matin jusque tard dans la nuit. C'est le sens de la double page « accueillir 24 heures au Fort ». Chacun et chacune de ces salariés participe à la relation éducative et bienveillante aux jeunes par des échanges informels y compris pendant le petit déjeuner, le dîner ou en soirée. C'est l'ensemble de ces professionnels que je voudrais remercier aujourd'hui.

2024 marque la transition de l'ACCUEIL DU FORT vers de nouvelles perspectives avec l'arrivée de nouveaux professionnels sociaux éducatifs, une nouvelle équipe de gardiens pour assurer la sécurité de tous et la création d'un nouvel espace de vie avec la participation de nos jeunes. Toujours soucieuse d'affirmer ses valeurs et son projet social, l'Association ACCUEIL DU FORT est surtout forte de la diversité, des compétences et du professionnalisme de ses salariés. Depuis près de 3 ans déjà, je m'appuie sur cette richesse inestimable que représente l'engagement des salariés investis dans différents projets.

Je n'oublie pas non plus combien est précieux le soutien de notre réseau partenaires et institutionnel, pour que les jeunes du territoire accueillis disposent d'un toit et d'un accompagnement par les professionnels du Fort.

Avec mon équipe, j'espère poursuivre et développer le projet social de cette grande association, fort de la confiance des membres du Conseil d'Administration et de sa présidente, Marguerite ESCANDE, que je remercie tous, pour leur soutien indéfectible.

La tâche à accomplir est encore immense et j'ai toute confiance aux capacités des professionnels qui m'entourent pour relever les défis futurs, le premier d'entre eux portant sur le modèle économique des FJT, fragilisé ces derniers temps par une inflation élevée, la charge, y compris mentale, que représente l'accompagnement des jeunes, inquiets pour leur avenir et celui de trouver de nouvelles solutions d'hébergement pour répondre à une demande toujours plus importante chaque année.

J'espère que ce rapport d'activités rend compte de la richesse que représente le séjour en FJT/ résidence sociale, une « expérience de vie » comme aiment à le dire nos résidents.

Franck MICHEL
Directeur





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

HABITAT JEUNES

LES CLEFS DE L'HABITAT JEUNES

Loin d'être un simple logement, l'Habitat Jeunes du FORT est un lieu de vie, où les jeunes sont accompagnés par des professionnels qui mettent tout en œuvre pour favoriser la parole, les soutenir dans leur projet de formation, professionnel ou personnel et répondre à leurs besoins.

3

Une réponse logement SOUPLE

Le FORT a développé un système d'accueil particulièrement souple reflétant les qualités du réseau Habitat Jeunes : pour des périodes variant de quelques semaines à deux ans, tout est pensé pour faciliter la mobilité des jeunes avec un préavis de départ de 15 jours.

Une réponse logement ÉCONOMIQUE

Les allocations « logement » sont particulièrement élevées, versées dès le premier mois. L'association accompagne le jeune dans ses démarches avec la CAF.

Le loyer, payable en fin de mois, la faible caution, toutes les charges comprises (y compris l'électricité, l'eau...) font du FORT une solution de logement particulièrement économique.

Une réponse à l'envie D'AUTONOMIE

Le FORT propose des logements meublés du T1 au T1 Bis, dans une résidence dédiée.

Quel que soit le logement, les jeunes ont accès à des espaces collectifs où se retrouver et où leur sont proposées de nombreuses activités de loisirs, sportives, culturelles, ou encore des sorties à des prix adaptés.

La spécificité Habitat Jeunes, c'est aussi la présence, dans les résidences, d'intervenants sociaux qui apportent une aide individuelle « à la carte », en fonction des besoins spécifiques de chaque résident (insertion professionnelle, aide administrative...) pour bien démarrer dans la vie.

L'ESPRIT Habitat Jeunes : se loger, bouger, rencontrer, partager

Le FORT valorise le « vivre ensemble » par une réelle mixité sociale et culturelle. Il permet aux résidents de rencontrer des jeunes de tous les horizons. Le FORT favorise un équilibre des publics accueillis, veille à une égalité de traitement quel que soit l'origine des jeunes, travaille en proximité avec ses résidents et avec des professionnels dédiés.

Vivre en résidence Habitat Jeunes, c'est aussi avoir la possibilité de découvrir la ville, la région par des activités sportives, culturelles et de loisirs. Enfin, nous organisons toutes sortes d'animations pour créer du « vivre ensemble » et favoriser les échanges.

Réseau d'éducation populaire, l'Habitat Jeunes permet à tous de s'impliquer en participant à la vie de la résidence et en développant des projets, en fonction de ses envies.



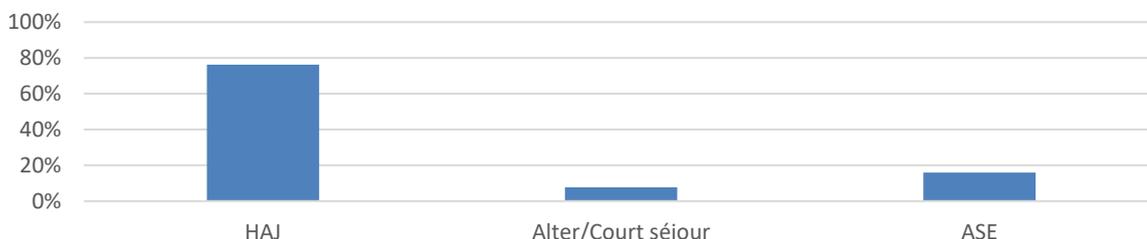
Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

ANALYSE DE LA POPULATION ACCUEILLIE EN 2024

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, le Fort a hébergé 101 jeunes.

PROPORTION DES PUBLICS SUR L'ENSEMBLE DES PRESENTS EN 2024



4

En 2024, le taux d'occupation par public était le suivant :

Public cible	Autres publics	Conventionnement avec un tiers
>65%	<35%	<15%
70%	17%	13%

Le public accueilli en FJT est défini par le cadre du contrat de projet avec la CAF au travers de la prestation de service¹.

Public cible : jeunes actifs de 16 à 25 ans, exerçant une activité salariée, en apprentissage, en formation professionnelle ou en stage (hors étudiants), en recherche d'emploi.

Autres publics : jeunes âgées de 26 à 30 ans, jeunes étudiants non-salariés, jeunes scolarisés (notamment lycéens), jeunes de moins de 16 ans en apprentissage.

Accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers : jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, jeunes suivis par la PJJ ou tout autre organisme tiers.

Nous avons recensé 105 demandes de logement refusées en 2024.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
HOMMES	2	5	10	7	6	2	3	4	10	8	6	2	65
FEMMES	3	3	2	4	2	2	6	4	4	3	4	3	40
												TOTAL	105

Il est à noter qu'environ une dizaine de demandes émanent de personnes entre 40-60 ans en recherche d'un domicile car :

- Ils sont en fin de bail du logement actuel
- Hébergés chez un membre de la famille mais mécontente
- En recherche d'emploi sur le département et en provenance d'une autre région

¹ Circulaire n° 2020 - 010



Concernant les personnes éligibles par l'âge, nous rencontrons quelques cas particuliers :

- Soit les personnes sont en situation d'urgence (SDF) demandes OU souhait d'un lieu de séjour temporaire car sont en ultra précarité exemple intérim très court et VISALE insuffisante, sortie de prison... (environ 20 à 30 demandes)
- Ou encore couple/famille monoparentale (environ 5 à 10 demandes)

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

NON ABOUTIS		LES MOTIFS	
Problème VISALE	8	→	Montant insuffisant, périmée, bloquée car déjà en dette
Pas de retour	21	→	Souvent le FJT est un 2ème ou 3ème choix
Logement trop cher	5	→	Revenus insuffisants ou personne déjà en dette ailleurs...
A trouvé un logement	7	→	Souvent préférence pour logement autonome car cuisine intégrée au logement est un atout majeur
Dossier incomplet	12	→	Pièces administratives manquantes malgré nos sollicitations
Pas de disponibilité	5	→	Pas de dispo car le logement est hors service (infiltrations, plafond effondré...)
Mineur 16 ans	3	→	Forte sollicitation de jeunes mineurs suivant des cours au CFA de MTBN qui ne propose plus d'internat
Grande précarité	3	→	Personnes dont la situation psychologique ou physique demande un accompagnement supérieur aux missions du Fort
>% étudiants	5	→	Importante demande des étudiants qui ne trouvent pas de logements (pas de CROUS...) et risque de dépassement des statistiques annuelles de la CAF
Urgence	1	→	Personne sans emploi, sans ressource, sans projet professionnel à la limite de la marginalité
Âge	9	→	Age > à 30 ans
Sans emploi ou sans projet professionnel	19		
TOTAL	105		

Notre constat met en lumière une réalité préoccupante : la précarité croissante chez les jeunes, la plus grande partie des demandes refusées étant dues à des situations complexes. L'absence d'emploi et de projet professionnel est souvent le symptôme de difficultés plus



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

profondes : manque de qualification, problèmes de logement, difficultés familiales, problèmes de santé, etc. Les jeunes sont particulièrement vulnérables face à la précarité, en raison de leur manque d'expérience et de leurs difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Afin de répondre à la demande de logement de plus en plus importante et faire face à ces situations, nous souhaitons mettre l'accent sur l'accompagnement en amont de l'entrée du jeune. Notamment pour la gestion du budget et les démarches administratives (Demande de VISALE, enclencher la demande APL au plus vite). Pour ce faire, nous allons moderniser notre site internet qui proposera des simulations pour le calcul de l'APL, VISALE. Notre logiciel métier nous permet aujourd'hui de dématérialiser la version papier de la demande APL, plus rapide (versement de l'aide en 3 semaines contre 1 mois et demi actuellement). Enfin, nous solliciterons nos partenaires locaux, plus particulièrement la Mission Locale, afin d'assurer un accompagnement optimal du jeune dans sa démarche et établir une collaboration étroite pour la continuité de cet accompagnement.

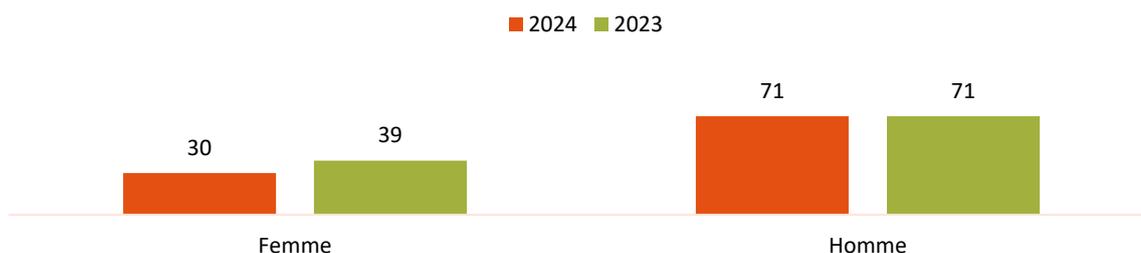
Nous expérimentons, depuis avril 2024, un accueil en très court séjour pour les jeunes en situation précaire. Ce dispositif « TEST » leur offre un hébergement temporaire en chambre partagée, un accompagnement personnalisé pour lever les freins à l'emploi et la possibilité d'accéder à un logement individuel dans le contingent Habitat Jeunes dès que leur situation le permet. Sur les quatre jeunes accompagnés, deux ont intégré un logement individuel alors que leur situation à leur arrivée ne répondait pas aux critères d'accès au FJT. Une autre personne a intégré une colocation privée.

Nous misons sur ce nouveau dispositif pour apporter une réponse à cette précarité grandissante.

1. TAUX D'OCCUPATION

Nous recevons de nombreuses candidatures traduisant les difficultés croissantes pour les jeunes, souvent en contrats précaires et peu rémunérés, de trouver un logement dans Montauban. Notre structure constitue une solution d'hébergement économique et propose un accompagnement individualisé, adapté aux besoins et aux difficultés de chaque jeune favorisant la transition vers l'autonomie dans un cadre agréable et convivial en cœur de ville.

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SÉJOURNÉES AU FORT





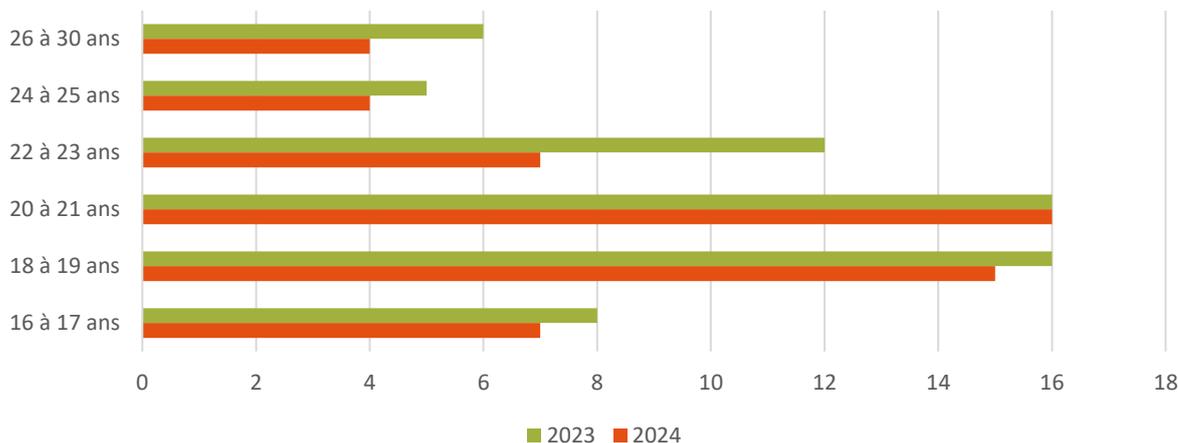
Nous constatons comme l'an passé, que la présence des femmes (29.7%) reste nettement inférieure aux hommes (contre 70.3% d'hommes). En 2024, nous constatons une diminution de la représentation des femmes au Fort de 5.5%.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

2. ÂGE DES RÉSIDENTS

AGE DES RÉSIDENTS À LEUR ENTRÉE (JEUNES ENTRÉS)



7

Les tranches d'âge 18/19 ans et 20/21 ans concentrent à elles deux 58.5% des résidents à leur entrée. La majorité d'entre eux suit une scolarité (CAP/BEP) ou est en alternance. Toutefois, nous constatons aussi un nombre important de jeunes en Bac générale, Bac +3 et plus.

La lecture et l'analyse de ces chiffres, montrent que les jeunes aspirent légitimement à l'autonomie et à l'indépendance mais les délais d'attente pour un logement social et les exigences du parc privé les amènent à se diriger vers les structures d'hébergement temporaire comme solution de repli.

Dans ce contexte, le Fort fournit un logement économique soutenu par l'APL et rapide d'accès. L'accompagnement social proposé aux jeunes modestes et peu qualifiés est essentiel pour les aider à surmonter les difficultés liées à l'insertion professionnelle. Il s'agit, en effet, de les aider à faire face aux aléas du marché du travail et aux ruptures de leur parcours d'insertion. Cependant, notre action demeure modeste face à l'ampleur de la question de l'insertion des jeunes et de la dimension temporaire de notre offre d'hébergement. Notre action est essentielle pour apporter une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les jeunes.

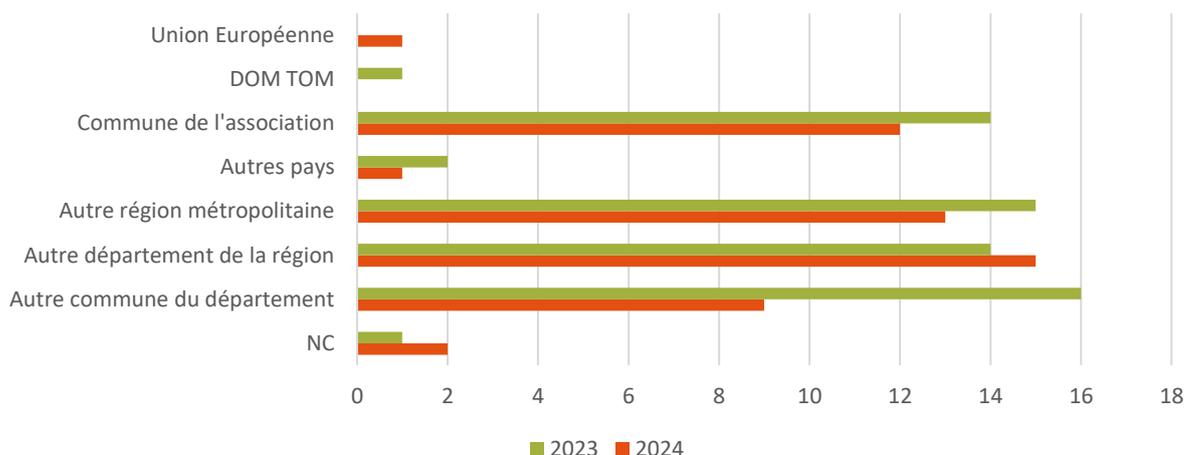


Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

3. ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES RÉSIDENTS

ORIGINE RÉSIDENTIELLE (Jeunes entrés)



En 2024, le constat fait sur l'origine géographique des 53 résidents entrés au Fort est le suivant :

- 22.64% d'entre eux proviennent de Montauban et du Grand Montauban
- 16.98% du Tarn-et-Garonne
- 52.82% arrivent d'un autre département de la région ou d'une région de la métropole
- 3.78% sont des jeunes issus d'autres pays
- 3.78% ne l'ont pas communiqué

En dépit de la volonté de brassage, il n'est pas toujours évident de l'appliquer dans la gestion résidentielle.

Dès que nous le pouvons, suivant les dossiers (viabilité financière, certificat d'inscription aux établissements de formation et contrat professionnel), nous restons sensibles à la mixité sociale.

Le peu de demande des femmes ne nous permet pas de mixer les genres de façon équilibrée. Notons que 52.82% d'entre eux proviennent d'autres régions de la métropole, ce qui démontre l'attractivité croissante du territoire.

4. CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES ET MOTIVATION PRINCIPALE D'ENTRÉE

De façon semblable à l'année passée, la majorité du public résident, est venue avec l'emploi et ou la formation en premier objectif. Cela concerne autant les jeunes en stage, CDI/CDD/les apprentis, les intérimaires et les contrats aidés.

- 26.41% des résidents sont en contrat de travail dont 18.86% en CDI, 90% d'entre eux en temps plein : des jeunes souvent en voie de stabilisation car récemment embauchés.

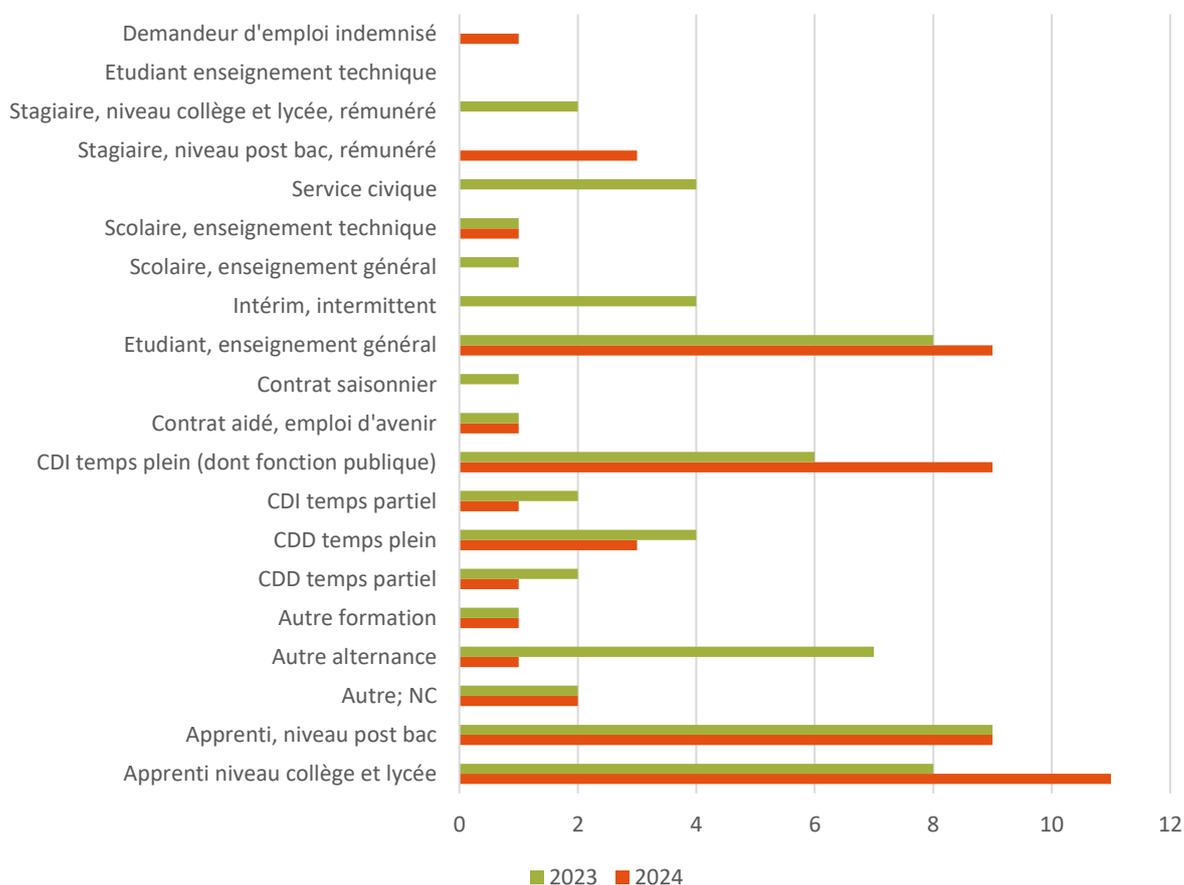


Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- 39.62% sont des apprentis, ou des jeunes en contrat de professionnalisation. Un chiffre stable par rapport à 2023 (38.1%) mais encore faible par rapport aux entrées de 2021 où les contrats d'apprentissage représentaient 46% des nouvelles entrées au Fort
- 18.86% sont scolaires ou étudiants. Le foyer de jeunes travailleurs remplit alors sa mission première : être un tremplin dans le parcours résidentiel du jeune, lui permettant ainsi de poursuivre les études le conduisant à une vie d'adulte autonome.
- Nous avons accueilli un contrat aidé et un demandeur d'emploi indemnisé. Des situations complexes qui ont pu être suivi avec beaucoup de rigueur par les animateurs socio-éducatif et la CIP du Fort.
3 stagiaires, niveau post bac rémunéré, ont pu effectuer leur stage sur le territoire grâce à l'accès au logement.

STATUTS SOCIOPROFESSIONNELS (JEUNES ENTRÉS)



Sans surprise, les raisons de leur venue sur le Fort sont liés au rapprochement de leur lieu d'activité.

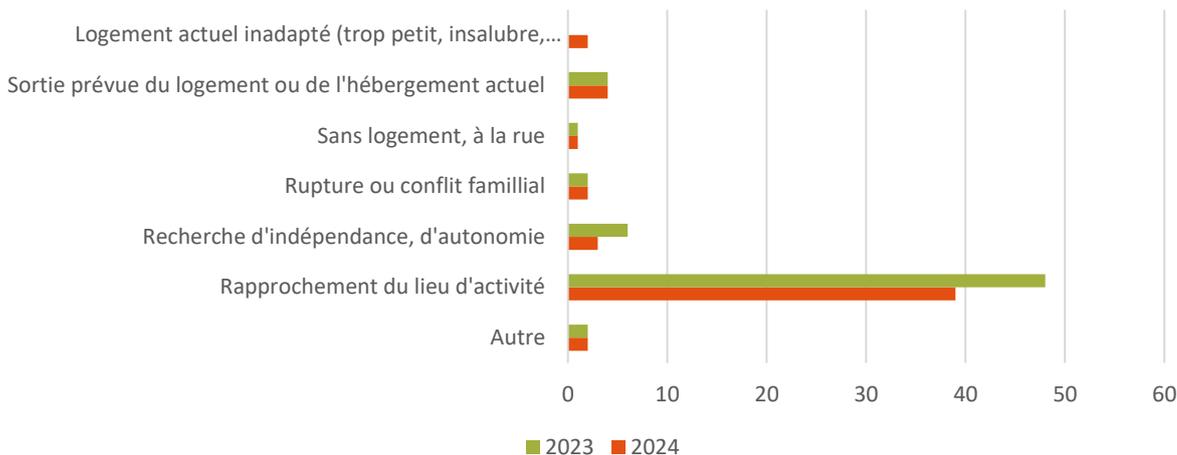
Nous observons une nette augmentation des jeunes choisissant le Fort comme hébergement afin de rencontrer d'autres jeunes. Toutefois, la raison principale du choix du FJT est due à un manque de choix.



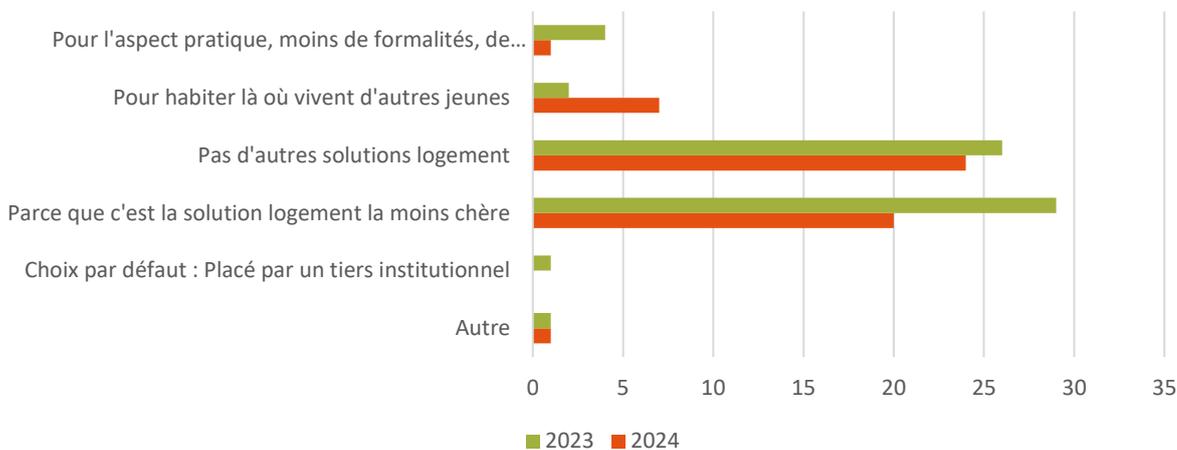
Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

PRINCIPALE RAISON DE LA RECHERCHE DE LOGEMENT

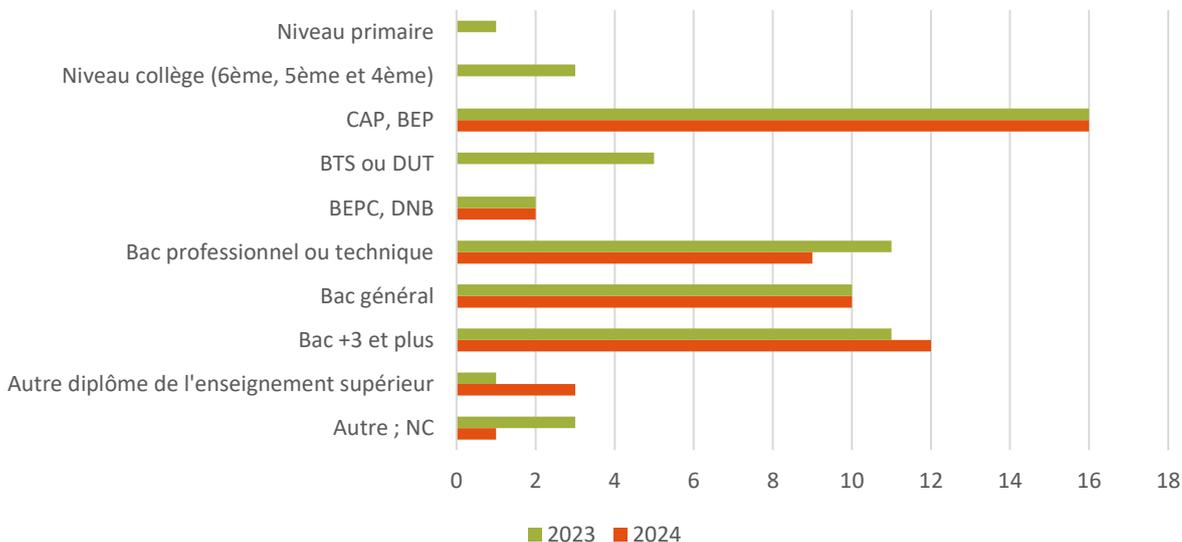


RAISON DU CHOIX D'UNE SOLUTION FJT



5. DIPLÔMES ET NIVEAU D'ÉTUDES

NIVEAUX SCOLAIRES (JEUNES ENTRÉS)





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

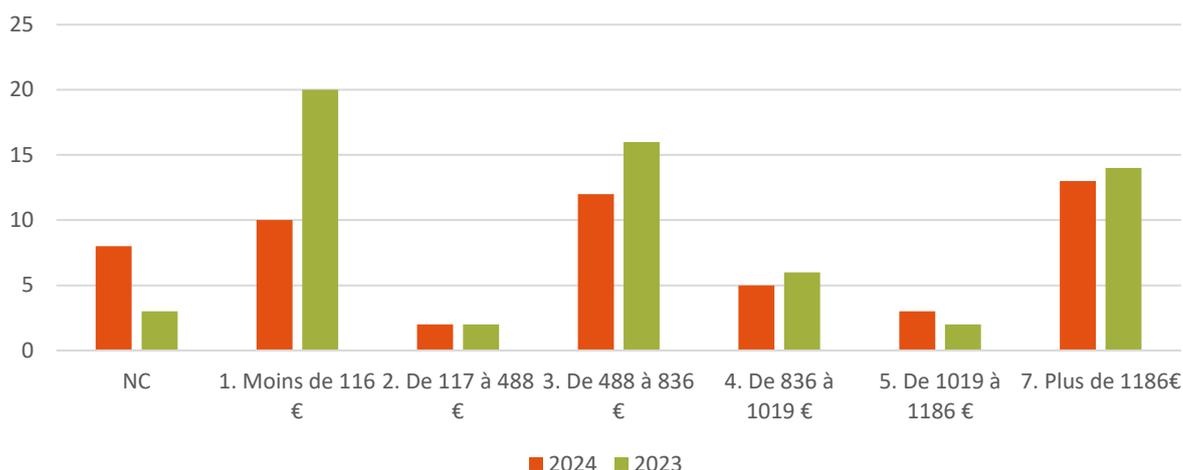
Nous pouvons observer certaines différences dans les pourcentages par rapport à l'année précédente :

- 64.15% de la population entrée au foyer en 2024 sont en possession d'un niveau égal ou supérieur au baccalauréat (Bac/Bac+2+3/Bac+4/Bac+5). Cette catégorie est représentée par les jeunes au statut de stagiaires, d'étudiants, et par une partie des jeunes salariés.
- 30.19% de CAP/BEP en 2024. La proportion des CAP/BEP augmente à nouveau en 2024 après une baisse en 2023. Il s'agit pour la plupart de jeunes en contrats d'alternance (professionnalisation, apprentissage) ou contrats aidés, les jeunes scolarisés, en cours de prise en charge institutionnelle et l'autre partie des salariés.
- Nous n'avons pas eu d'entrée de résidents sans qualification (niveau collège, brevet des collèges). Une baisse qui confirme une tendance amorcée en 2023 (-13.5%) de ce public au sein des résidents du Fort.

11

6. MONTANT ET NATURE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

MONTANT DES RESSOURCES MENSUELLES (JEUNES ENTRÉS)



Le graphique témoigne de la répartition des 53 jeunes entrés selon le montant de leurs ressources mensuelles le jour de la prise du logement.

La majorité des jeunes (71%) gagne moins de 1 186€, sachant que le SMIC² en 2024 est fixé à 1 426.30€ net.

En 2024, le seuil de pauvreté³ en France est fixé à 1 216€ par mois pour une personne vivant seule. Ces chiffres montrent donc que les résidents du Fort sont dans une précarité financière importante puisque 71% d'entre eux ont des ressources inférieures à 1 186€ dont 53.34% d'entre eux ont des ressources inférieures à 836€.

1 Le *Salaires Minimum Interprofessionnel de Croissance*, est, en France, le salaire minimum horaire en dessous duquel aucun salarié ne peut être payé. Il est réévalué au minimum tous les ans au 1er janvier

3 Niveau de revenus au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre. En France, c'est l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques qui le calcule.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Cette caractéristique rejoint une étude nationale de 2021. La proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population, 16.4 % des personnes de moins de 18 à 29 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (taux de pauvreté).⁴

Le reste à charge de la redevance moyen en 2024 est de (aides au logement déduites) :

T1 : 255.00€

T1 bis : 258.00€

T1' : 239.00€

12

Intégrer le Fort impose donc un minimum de revenus afin de prévenir les situations financières difficiles. Nous exigeons un minimum de revenus (450€), motivé par la nécessité d'assurer la viabilité financière de l'hébergement et d'éviter aux jeunes des difficultés supplémentaires. Ce seuil vise à garantir que les jeunes puissent couvrir leurs dépenses essentielles et écarter les impayés.

C'est une réalité délicate : la nécessité d'un seuil de revenu minimum pour intégrer le Fort, tout en reconnaissant la précarité financière des jeunes que nous accueillons.

66.03% des résidents entrés en 2024 au Fort, tirent leurs ressources de leur activité professionnelle, soit une augmentation de 6% par rapport à 2023.

Les résidents aux ressources situées entre 488€ et 836€ (22.64%) sont pour la plupart des jeunes en contrat d'alternance, de professionnalisation, ou d'apprentissage, en stage ou en emploi à temps partiel, donc peu rémunérés. C'est parce qu'ils disposaient d'une source de revenus autre que leurs ressources directes (aide parentale, aide financière quelconque, bourse, allocations « handicapé », ...) qu'ils ont été à même de financer leur entrée au Fort et, parce qu'ils ont par la suite ouvert un droit à l'Aide Personnalisée au Logement par la Caisse des Allocations Familiales qu'ils ont pu mensuellement financer leur redevance de façon autonome.

L'accompagnement régulier des résidents est un atout majeur au sein du FJT.

Dès la première évaluation autour du projet personnalisé du résident et tout au long du séjour, il s'agit pour l'équipe d'encadrement d'être attentive à la moindre difficulté rencontrée : que cela concerne une rupture professionnelle, une dette, une problématique de santé ou un justificatif manquant dans un dossier quelconque... En effet, cela a généralement une incidence qui peut vite mettre en péril les ressources mensuelles de base.

En tant qu'organisme gestionnaire, notre rôle consiste à informer les futurs résidents des aides dont ils peuvent bénéficier. Il s'agit non seulement d'entrevoir si le projet logement est réalisable d'un point de vue budgétaire, mais aussi d'alléger la charge locative dès l'entrée dans le logement en mobilisant une palette de dispositifs :

⁴ Sources : https://www.insee.fr/fr/statistiques/3565548#figure2_radio2



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

• L'Aide Personnalisée au Logement et Aide au Logement

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) est une aide financière versée par la Caisse des Allocations Familiales à certains résidents aux ressources modérées, destinée à réduire leurs dépenses de logement.

Elle est calculée selon différents critères : la composition de la famille, la situation professionnelle actuelle, les revenus de l'avant-dernière année précédant la demande, la zone géographique, du montant équivalent au loyer et charges du logement occupé ...

Le conventionnement APL foyer est une nécessité pour ces jeunes aux situations financières et sociales précaires.

Sur les 101 jeunes hébergés en 2024, 53 jeunes ont bénéficié de l'aide au logement (APL et AL). Soit 52.47% des résidents ont eu droit à une aide pour financer leur hébergement, un taux inférieur à 2023.

Il est à noter que les résidents en alternance (séjour fractionné) ne peuvent pas bénéficier de cette aide.

La simulation d'Aide Personnalisée au Logement est calculée lors du premier entretien. Puis, la constitution d'un dossier de demande APL est systématique à l'entrée de chaque jeune.

• LA GARANTIE VISALE



Globalement, les jeunes accueillis sont dans une grande vulnérabilité financière. La plupart des jeunes n'ont que peu ou pas d'épargne, ce qui les rend très vulnérables en cas de difficultés financières imprévues. Cette absence de ressources de dépannage peut rapidement les plonger dans des situations de surendettement ou d'exclusion.

VISALE est un dispositif de garantie contre les loyers impayés et dégradations, inauguré le 20 janvier 2016 par la Ministre du Logement Sylvia Pinel.

Elle est une garantie locative gratuite, proposée par Action Logement, qui permet de couvrir les loyers impayés en cas de difficultés financières du locataire. L'utilisation du dispositif VISALE⁵ est une solution pertinente pour pallier ce manque de garanties.

L'objectif du dispositif VISALE est d'aider la mobilité pour favoriser l'emploi.

Il est envisagé pour l'ensemble des entrants, comme une garantie lors de leur séjour.

En cas de difficultés passagères, en plus du soutien et de l'accompagnement de l'équipe d'encadrement, la demande de mise en jeu de la garantie des loyers permettra aux jeunes concernés de se maintenir dans leur logement, le temps de régulariser et stabiliser leur situation financière.

⁵ VISALE : dispositif de l'Etat qui permet au futur locataire de demander à Action Logement de se porter caution et de financer les impayés de loyers et charges.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

La garantie VISALE est l'un des critères incontournables d'accès au logement au Fort.

Les situations financières et professionnelles étant de plus en plus complexes et incertaines, elle peut être sollicitée dès les premiers signes de difficultés de paiement et rassurer le jeune sur son hébergement.

De plus ce dispositif est un atout non négligeable lors d'une demande de logement sur le parc privé à la sortie du FJT.

- **L'aide MOBILI-JEUNE**

L'aide MOBILI-JEUNE permet de réduire le montant du loyer et de pouvoir prendre un logement proche du lieu de travail. L'aide est versée par *Action Logement* et est attribuée sous certaines conditions.

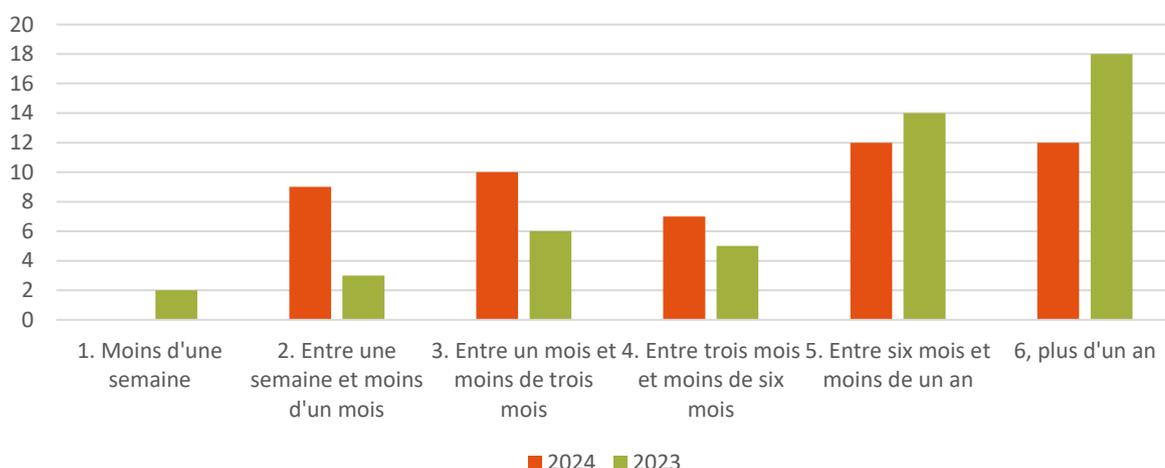
Le montant de l'aide varie de 10 € minimum par mois à 100 € maximum par mois et est plafonnée à 1100 € par année de formation sur 11 mensualités.

Le calcul est effectué sur le loyer après déduction de l'aide personnalisée au logement (APL) si le demandeur en bénéficie.

Nous n'avons eu aucun résident bénéficiant de cette aide en 2024.

7. LA DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS

RÉPARTITION SELON LA DURÉE DU SÉJOUR (JEUNES SORTIS)



Ces données sont établies sur la base des 50 résidents sortis du foyer entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. La durée moyenne de séjour est de 8.5 mois.

La durée de séjour a baissé de 3.5 mois en une année.

Toutefois, cette moyenne, conforme aux contrats d'hébergement (d'une durée de 24 mois) masque en partie la réalité. En effet, la proportion de courts séjours a augmenté (52 % en 2024 contre 33 % en 2023), ce qui abaisse cette statistique et dissimule l'allongement constant du séjour de certains jeunes qui ne peuvent quitter le foyer. Pourtant, le passage en Foyer de Jeunes Travailleurs est censé être une étape vers un logement autonome. Dans un marché du logement très tendu, il est difficile de maintenir le caractère transitoire de



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

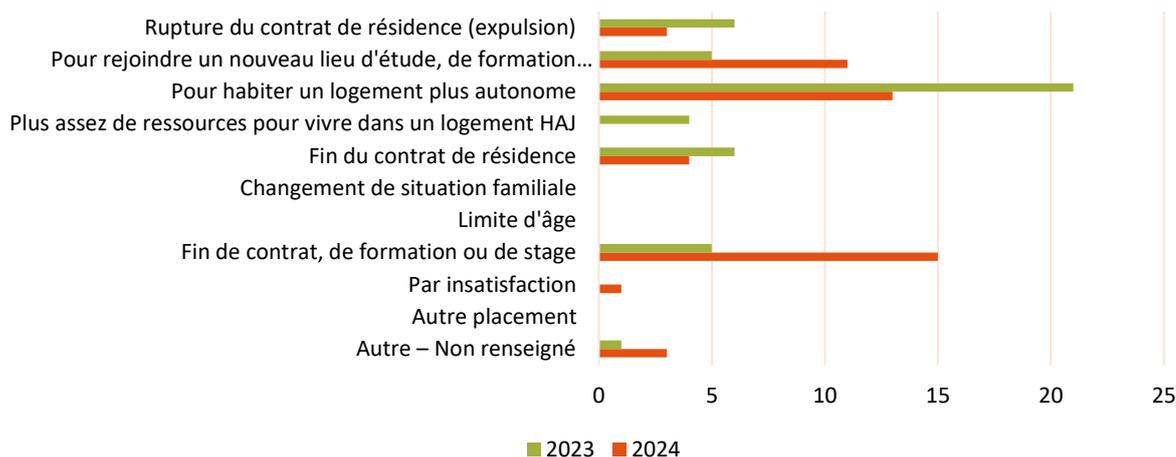
l'hébergement en foyer, malgré nos actions socio-éducatives telles que des animations collectives sur le logement, un suivi pour confronter les jeunes à la réalité, une orientation personnalisée, des ateliers d'inscription sur les listes de logement social, et un travail en partenariat avec divers outils adaptés.

Ces statistiques reflètent la difficulté d'accéder à un logement autonome pour les jeunes. En effet, de nombreux jeunes, par nécessité, doivent prolonger leur séjour au foyer afin de se stabiliser sur le plan professionnel et économique avant de pouvoir avancer dans leur projet de vie. L'accès au logement autonome devient de plus en plus complexe dans un marché très tendu à Montauban.

15

8. RAISON DU DÉPART DU FJT/ LA SITUATION DE LOGEMENT À LA SORTIE

PRINCIPALE RAISON DU DÉPART (JEUNES SORTIS)



Sur ces 50 jeunes ayant mis fin à leur hébergement au cours de l'année 2024 :

- 26% des jeunes sont parvenus à louer une habitation en complète autonomie (contre 40.7% en 2023)
- 22% ont quitté le Fort pour intégrer une nouvelle formation ou travail sur un autre territoire (contre 8.5% en 2023)
- 30% ont quitté Le Fort par une fin de contrat, de formation ou de stage
- 6% ont été exclu pour non-respect du contrat de résidence et impayés

C'est le parc privé qui prend le pas sur le parc social. Cela s'explique par le fait qu'il est très compliqué d'obtenir un logement social. Tous les résidents souhaitant rester à Montauban ont été accompagnés pour constituer et déposer une demande de logement social.

Le bilan de relogement est inquiétant car un peu plus de 58% (+8.5% par rapport à 2023), des jeunes accueillis ont quitté le foyer de jeunes travailleurs avec un contrat de location en main, « y compris en FJT » en 2024. En 2021, c'était 65 % des sortants qui obtenaient un contrat de location.



Nous notons toutefois une augmentation de +15% en 2 ans.

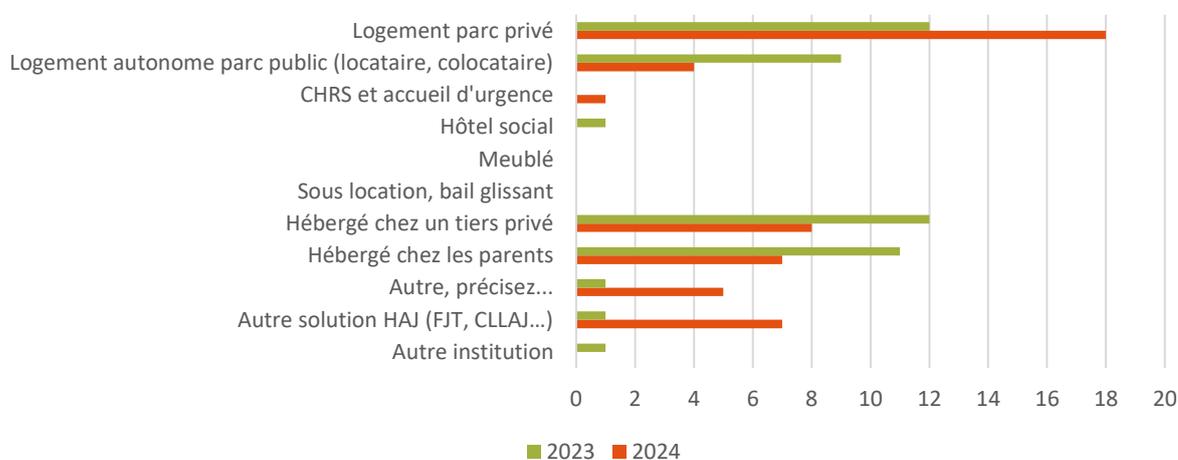
Pour ceux qui n'ont pu obtenir un logement autonome, le report se fait tout naturellement vers les parents, la famille ou les amis pour 30% d'entre eux (contre 44% en 2023).

- Il est essentiel de noter que 32 % des hommes « sortants » parviennent à accéder à un logement autonome, contre 25,4 % en 2023. En revanche, l'accès au logement autonome pour les femmes sortant du FJT chute à 12 %. Ce chiffre est à relativiser car il représente la moitié des résidentes sortantes du Fort.
- Seuls 4% d'entre elles retournent chez leurs parents contre 50% en 2022. Une baisse qui se conforte depuis deux ans.
- 22% des hommes s'orientent vers leurs parents ou un tiers privé

Accueil du Fort

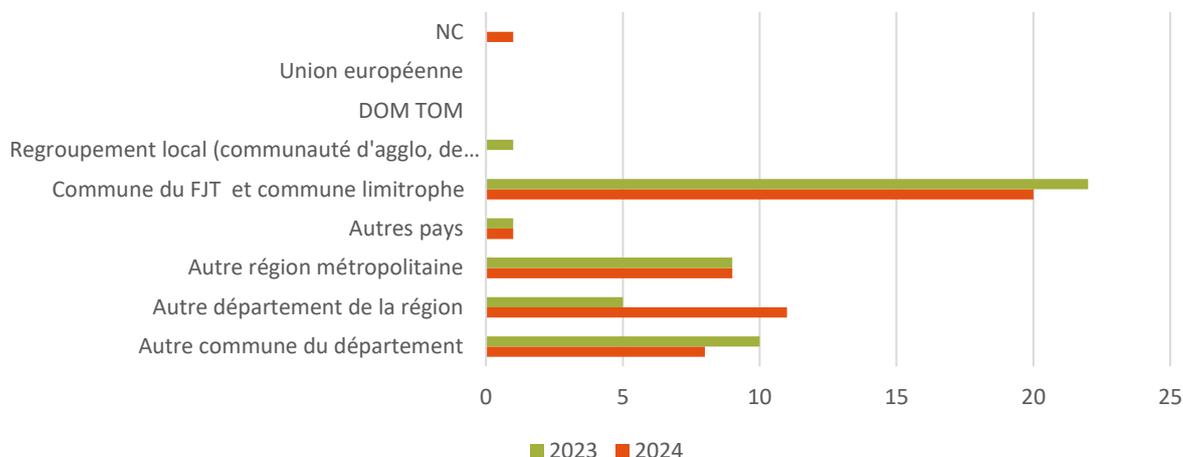
5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

TYPE DE SOLUTION TROUVÉE (JEUNES SORTIS)



9. LIEU ET DESTINATION À LA SORTIE

LIEU DE DESTINATION À LA SORTIE



En 2024, le choix de destination des résidents sortants du Fort est :

- près de 40% d'entre eux restent sur Montauban et le Grand Montauban
- 16% choisissent le Tarn-et-Garonne



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- 22% vont dans un autre département de la région
- 18% se déplacent en métropole

10. INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'intermédiation locative consiste en l'intervention d'un tiers entre un propriétaire bailleur et une personne en situation précaire. Elle permet l'accès au logement de personnes aux revenus modestes, tout en garantissant une sécurisation de la relation propriétaire/locataire.

17

Elle peut prendre deux formes : la location/sous-location, et le mandat de gestion. Dans les deux cas, un accompagnement social et une gestion locative rapprochée sont assurés.

En location/sous-location

Garantie par l'Etat, cette modalité permet de louer son bien à une association agréée qui y loge une famille à revenus modestes. L'association devient, de fait, le locataire. C'est elle qui verse le loyer et qui garantit le bon entretien du logement.

En mandat de gestion

Le propriétaire confie son bien à l'association, qui agit en tant qu'agence immobilière à vocation sociale (AIVS). L'association effectue la gestion locative et l'accompagnement social des familles lorsqu'il est nécessaire.

En lien avec le bailleur social « PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE », nous assurons notre mission d'intermédiation locative et louons plusieurs logements. Dans le cadre de la gestion locative adaptée, L'ACCUEIL DU FORT est le locataire en titre du logement et celui-ci est mis à disposition à titre onéreux à des personnes rencontrant des difficultés d'accès au logement. L'équipe du FORT fait l'état des lieux avec le propriétaire, signe le bail et est l'unique correspondant pour la gestion locative et toute question concernant les occupants du logement. C'est ainsi que nous avons pu proposer en 2024 à 5 jeunes de bénéficier de ce dispositif, véritable tremplin à l'autonomie. L'un d'entre eux a pu bénéficier d'un bail glissant avec le bailleur social grâce au travail d'accompagnement proposé par l'équipe. Cet accompagnement s'est traduit par le soutien :

- La gestion budgétaire et les démarches administratives
- La gestion du quotidien dans le logement : fonctionnement des éléments techniques, embellissement
- La connaissance des droits et devoirs des locataires : payer le loyer et les charges, respecter l'usage prévu du logement, prendre en charge l'entretien courant du logement, ...
- L'accès aux droits : notamment l'aide au logement et autres allocations
- L'inclusion dans le voisinage et un ancrage local dans une sociabilité de quartier, le repérage et le plein usage des services de proximité



- L'orientation vers les divers services sociaux, sanitaires, d'insertion professionnelle, etc.
- La prévention des ruptures et la sortie vers le logement autonome

La fréquence des rendez-vous varie en intensité en fonction des besoins exprimés par le jeune et surtout, en fonction de l'évolution de sa situation. Ce qui demande une veille permanente de la part de l'équipe.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

BILAN DE L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

La résidence Le Fort offre un accompagnement renforcé à deux groupes spécifiques de jeunes. Le premier groupe comprend des Mineurs Non Accompagnés (MNA) âgés de 16 à 21 ans, pris en charge par le conseil départemental de la Haute-Garonne.

Le second groupe est composé de jeunes adultes entre 18 et 21 ans, bénéficiant d'un Contrat Jeune Majeur (CMJ) avec le Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne.

Deux professionnelles qualifiées - une conseillère en économie sociale et familiale et une intervenante socio-éducative assurent un accompagnement personnalisé pour ces résidents.

Dans le cadre de l'accompagnement de ces deux publics (MNA et CMJ), nous avons réalisé 850 entretiens sur l'année 2024 pour ce service soit :

- 3.7 entretiens journaliers
- 16 entretiens hebdomadaires
- 70 entretiens mensuels

Nous réalisons des entretiens réguliers de façon à permettre une continuité dans l'accompagnement, en considérant que leurs situations évoluent rapidement. Ces entretiens peuvent être formels ou informels et permettent de construire une relation de confiance entre le jeune accueilli et l'éducateur.

1. LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA) PRIS EN CHARGE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE (CD31)

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne confie la prise en charge complète de mineurs non accompagnés (MNA) âgés de 16 à 18 ans. Celle-ci englobe l'ensemble des frais d'hébergement, les prestations alimentaires, de vêture, de scolarité, loisirs ainsi que la prestation complémentaire d'accompagnement social.

Ces jeunes, principalement originaires de pays africains, arrivent seuls en France et sont placés sous la responsabilité de l'Aide Sociale à l'Enfance (soit par une mesure d'ordonnance de placement provisoire, soit par un jugement de tutelle). L'accueil de ces MNA est organisé comme suit :

- 14 places au total sont dédiées à leur hébergement
 - 8 places en chambres doubles au sein d'un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)
 - 6 places en studios individuels situés dans une annexe



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Nombres de jeunes MNA accueillis en 2024 : **18 jeunes** dont

- 5 admissions
- 5 départs pour des raisons diverses comme :
 - Un jeune intérimaire en tant que plaquiste, hébergé chez un tiers
 - Un jeune en formation professionnelle intérimaire dans les travaux publics, hébergé chez un tiers
 - Un jeune en bac Pro Monteur Installateur Thermique, en logement autonome parc social
 - Un jeune apprenti en CAP Monteur Installateur Thermique, qui a été orienté sur une autre structure d'hébergement d'un commun accord avec le CD 31 à la suite d'un problème de comportement (exigences récurrentes, propos inadaptés)
 - Un autre jeune qui a été orienté par sa référente du CD 31 sur une autre structure d'hébergement plus adaptée à sa situation qui proposait en interne une formation professionnelle qualifiante avec des cours de FLE

20

1.1 DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

L'orientation et l'admission des jeunes mineurs non accompagnés (MNA) sont gérées par le Conseil Départemental. Ce dernier nous transmet une fiche synthétique d'admission pour chaque jeune, contenant des informations essentielles pour assurer une prise en charge adaptée. Cette fiche comprend :

- Informations d'identité
 - Nom et prénom
 - Âge
 - Ville de naissance
 - Documents d'identité en possession du jeune
- Contexte familial et migratoire
 - Situation dans le pays d'origine
 - Liens familiaux existants
 - Motifs ayant conduit au départ du pays d'origine
- Parcours migratoire
 - Détails sur le trajet effectué jusqu'en France
- Informations médicales
 - Antécédents médicaux et pathologies éventuelles
 - Statut de l'assurance maladie (attestation en cours de validité)
- Évaluation comportementale
 - Niveau d'autonomie observé dans la structure d'hébergement d'urgence
 - Attitude envers le collectif et le personnel éducatif

Ces informations nous permettent d'avoir une vision globale de la situation de chaque jeune et de préparer au mieux son accueil et son accompagnement au sein de notre structure en



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

considérant que notre projet se concentre principalement sur l'intégration socioprofessionnelle des jeunes.

En parallèle, plusieurs objectifs complémentaires sont poursuivis conformément au projet socioéducatif du Fort. Ces objectifs incluent l'engagement et l'expression personnelle des jeunes, le partage des connaissances et de la solidarité au sein du groupe, ainsi que la facilitation de l'accès à un logement indépendant. De plus, le projet vise à promouvoir l'accès à la culture et aux activités de loisirs, tout en sensibilisant les jeunes aux questions de santé. Ces objectifs visent à soutenir le développement global des jeunes, en favorisant leur autonomie, leur épanouissement et leur intégration dans la société.

21

Dans le cadre de l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA), il est parfois nécessaire de refuser certaines admissions pour garantir le bien-être des jeunes et le bon fonctionnement de la structure. Les principaux motifs de refus sont les suivants :

1. Âge trop proche de la majorité

Les jeunes dont l'âge est très proche de 18 ans peuvent ne pas bénéficier pleinement du programme d'accompagnement, qui est conçu pour une prise en charge à moyen terme.

2. Profil incompatible avec une structure collective

Certains jeunes peuvent présenter des difficultés d'adaptation à la vie en communauté, ce qui pourrait perturber l'équilibre du groupe et compromettre leur propre intégration.

3. Manque d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne

Notre structure nécessite un certain niveau d'indépendance dans la gestion des tâches quotidiennes. Un jeune rencontrant des difficultés importantes dans ce domaine pourrait avoir besoin d'un accompagnement plus intensif que celui que nous sommes en mesure de fournir.

Ces critères visent à assurer une prise en charge optimale et adaptée à chaque jeune, tout en maintenant un environnement stable et propice à l'épanouissement de tous les résidents. Lorsque qu'une candidature est acceptée, le Service d'Accueil des Mineurs Isolés (SAMI) est informé par courriel et une date est fixée pour l'entretien d'admission. Au cours de cet entretien, les éducatrices examinent la situation du jeune sur plusieurs aspects, notamment administratif, santé et scolarité. Une fois cet entretien terminé un contrat tripartite est signé entre le jeune, le SAMI et le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT). Ce contrat inclut également l'acceptation du règlement de fonctionnement du FJT ainsi que diverses autorisations, telles que le droit à l'image. Les jeunes admis ont généralement entre 15 et 18 ans. Dans la majorité des cas, leur prise en charge se poursuit après leur majorité avec la signature d'un contrat jeune majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance de Haute-Garonne (ASE31). Ce processus vise à garantir une transition fluide et un suivi adapté pour chaque jeune accueilli dans la structure.



1.2 L'ACCOMPAGNEMENT

Le financement de cette prise en charge est assuré par un prix de journée, qui couvre tous les aspects de leur vie quotidienne et de leur intégration notamment :

- L'apprentissage du français
- La scolarité et la formation
- Le logement et l'équipement
- L'alimentation
- Les activités de loisirs
- Les frais de transport
- Les soins de santé
- L'habillement
- L'argent de poche

Cette approche globale vise à accompagner ces jeunes vers l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle.

À la suite de la loi de 2002⁶ relative aux droits des personnes accueillies dans les établissements sociaux et médico-sociaux, nous mettons en place un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour chaque jeune mineur non accompagné. Ce PAP est généralement élaboré environ deux mois après l'admission du jeune, au cours d'un entretien entre l'éducatrice référente et le jeune concerné. Il est important de noter que la participation du jeune à l'élaboration de ce PAP n'est pas obligatoire. Cette flexibilité est particulièrement importante car le PAP aborde souvent des aspects sensibles du parcours passé du jeune. Certains peuvent ne pas se sentir prêts à partager ces informations ou à revisiter ces expériences. Le PAP vise à définir les objectifs de l'accompagnement et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, tout en respectant l'histoire et les souhaits du jeune. Il permet d'adapter notre accompagnement aux besoins spécifiques de chaque individu, tout en respectant son rythme et son désir de partage concernant son passé. Le PAP tend à évoluer, se modifier au fil du temps il est donc essentiel d'interroger régulièrement celui-ci et de l'actualiser chaque six mois.

1.3 LES MOYENS MIS EN PLACE

Les jeunes sont accompagnés au niveau de la scolarité : évaluation de niveau et propositions d'orientation scolaire avec le CIO, recherche et orientation scolaire et /ou professionnelle, lien avec les professeurs, avec les référents de formation et les employeurs, recherches de stage. Certains MNA n'ont pas eu la chance d'être scolarisé dans leurs pays d'origine, ou que très peu. En considérant ces éléments, notre service a développé un partenariat avec des organismes tel que OSENGO proposant des cours de FLE (France Langue Étrangère), ils suivent donc des cours collectifs en dehors de



⁶ LOI n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

notre structure. Ces cours sont variés et traitent des thématiques comme : l'alphabétisation (principe de lecture, écriture), les mathématiques (calculs). Cette base leur permet une (re)mise à niveau avant de débiter une formation/scolarité. Dans le cadre de leur intégration sociale et professionnelle, ces cours sont également suivis au sein du Fort par une intervenante extérieure mandatée par notre association. Elle intervient depuis 2017 et assure plusieurs rencontres chaque semaine selon les disponibilités et les besoins des jeunes.

Nous avons également une conseillère en insertion professionnelle (CIP), en tant que chargée de mission. Dans un premier temps elle rencontre le jeune afin de recueillir ses attentes, ses projets de formation ou d'emploi. Par la suite, elle apporte son aide à la rédaction des CV, lettres de motivation, elle prospecte auprès des employeurs potentiels. (Exemples : recherche de stages, problématique avec l'employeur, bilan de stage, et tous les contacts directs avec les employeurs).

Au quotidien, les éducatrices référentes se chargent de coordonner, piloter le projet d'insertion professionnelle du jeune, sollicite la CIP et des dispositifs comme la Mission Locale, France Travail en fonction des interventions souhaitées.

Ces deux partenariats durables font écho à notre projet socio-éducatif et relève d'une véritable volonté de notre association de répondre aux besoins et problématiques des jeunes accueillis.

A titre d'exemple :

X. est apprenti en tant que Carreleur/Mosaïste. Dans le cadre de son accompagnement budgétaire, nous avons constaté que son employeur n'a pas modifié le montant de son salaire comme prévu à sa majorité. Or, il est majeur depuis deux mois. Après avoir vérifié son contrat de travail et la réglementation à ce sujet, nous avons sollicité la CIP qui a pris contact avec l'entreprise pour l'informer de cet oubli. À la suite de son intervention, le jeune a reçu une régularisation de salaire et le montant mensuel de son salaire a été rectifié.

L'apprentissage de la gestion d'un budget et la mise en place d'une épargne font partie des axes de travail auprès de ces jeunes. Ceci est d'autant plus important que les jeunes disposent d'une somme à la semaine pour gérer leurs courses alimentaires, ouverture et gestion du compte bancaire... Ces derniers fournissent les tickets de caisse afin que les éducatrices puissent les conseiller sur leurs achats, tant au niveau de l'équilibre alimentaire que de la gestion de leur argent.

Concernant la santé, Ils sont suivis par différentes administrations telles que : le centre de prévention et de dépistage (CLAT – hôpital de Montauban), la CPAM (examen de prévention et de santé), un médecin traitant.

Une prise en charge complète nécessite un réseau partenarial solide et bien identifié favorisant une insertion de qualité.

L'équipe éducative assure également un suivi administratif auprès de ces jeunes : accès aux droits, démarches auprès des consulats et des ambassades (cartes consulaires, RAVEC,



Accueil du Fort

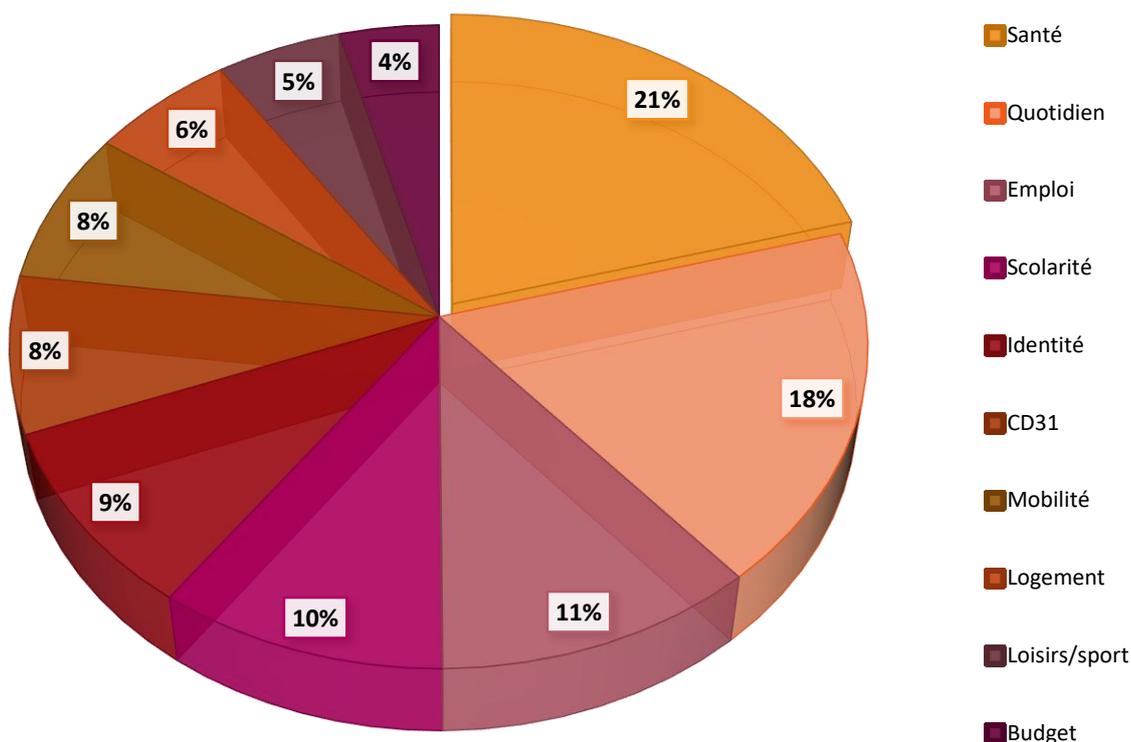
5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

passeports, ...), demande de régularisation du séjour en préfecture (premières demandes et renouvellement).

En 2024, l'équipe s'est déplacée 3 fois à Lyon (ambassades du Mali et de Côte d'Ivoire), 4 fois à Toulouse (ambassade de Tunisie) et 3 fois à Paris (ambassade de Guinée) afin d'accompagner les jeunes dans l'ambassade de leur pays d'origine pour demander ou récupérer des cartes consulaires ou leur passeport. Le déplacement à Lyon se fait généralement sur deux jours en raison de la difficulté des transports.

Cela permet d'avoir un temps informel avec les jeunes accompagnés, de se voir dans un autre contexte, de partager des repas avec eux, leur faire découvrir d'autres spécialités culinaires.

ENTRETIENS 2024



Ces temps libres permettent une rencontre « hors cadre éducatif » entre les professionnels accompagnants et les jeunes, qui reflètent la richesse du lien construit au fil du temps.

Nous remarquons que le motif principal des entretiens reste la santé. Cela s'explique par le fait que nous avons accueillis des jeunes avec une santé fragile, certains ont vécu en situation de grande précarité, d'autres ont subi des violences/actes de maltraitance et des pathologies qui n'ont jamais été détectées dans leur pays d'origine.

La gestion du quotidien occupe aussi une grande place dans l'accompagnement : nous apportons des conseils sur tous les domaines de la vie quotidienne : l'alimentation, l'hygiène de vie et corporelle, l'entretien du linge et du logement, les déplacements...

L'équipe éducative est très fréquemment en lien avec les éducateurs référents du CD31 afin de faire le point sur les situations des jeunes, obtenir diverses autorisations (le Président du



CD31 étant le responsable légal de chaque jeune mineur), et lors des rencontres à la fin des contrats jeunes majeurs (CJM) afin de demander leurs renouvellements (ou non). On comptabilise 67 entretiens avec des référents pour l'année 2024.

1.4 SITUATIONS SCOLAIRES/PROFESSIONNELLES DES JEUNES PRÉSENTS SUR L'ANNEE 2024

Nom	Lieu de Formation	Entreprise	Contrat actuel ou à la sortie du dispositif
Mr DO	CFA de Montauban	BATHAGIC Entreprise	1ère année Contrat d'apprentissage CAP Installateur Thermique
Mr FY	CFA de Montauban	MTG	2ème année Contrat d'apprentissage CAP Menuisier
Mr PI	CFA de Montauban	Taquipneu	2ème année Contrat d'Apprentissage CAP Mécanique
Mr DN	CFA de Cahors	Alves	2ème année Contrat d'Apprentissage CAP Carreleur
Mr BA	Campus Saint Lubin à Caussade		1ère année de CAP Métallerie Voie Scolaire
Mr KM		Agence d'intérim	Formation professionnelle en Travaux Publics
Mr DMD	CFA de Pavie	FIMA	1ere année Contrat d'apprentissage CAP Mécanique Poids Lourds
Mr NJ	CAP Installateur Thermique obtenu / CFA de Montauban	QG du Plombier	Terminale Bac Pro Installateur Thermique
Mr TM	Lycée Norman Foster à Beaumont de Lomagne		1ère année de CAP voie scolaire Installation Thermique
Mr SB	CAP Mécanique obtenu	Agence d'intérim	Plaquiste
Mr DI	CFA de Montauban	QG du Plombier	2ème année Contrat d'apprentissage CAP Installateur Thermique
Mr KS	CAP Plaquiste obtenu	GEIQ / Lagarrigue	CDD 1 an Plaquiste
Mr IA	La Passarela (dispositif DAJI) à Montauban		Titre Professionnel Agent de restauration
Mr KMK	CFA de Montauban	DTS	2eme année Contrat d'apprentissage CAP Maçonnerie

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Nous constatons que 83% des jeunes sont en formation professionnalisante ou en contrat à durée indéterminée. Les 17% restants sont en voie scolaire. Un de nos objectifs principaux est l'insertion professionnelle et la maîtrise de la langue française des jeunes que nous accompagnons. En effet, l'une des conditions pour la première demande de titre de séjour à la majorité des jeunes est le suivi réel et sérieux d'une formation professionnalisante depuis 6 mois.

1.5 LES ACTIONS COLLECTIVES ET LUDIQUES

26

L'équipe éducative leur propose des sorties culturelles et sportives ainsi que des ateliers collectifs. En 2024, nous avons organisé plusieurs sorties, dont une au festival des lanternes, une au bowling, un après-midi au Wam Park de Bressols, ainsi que la participation à la course de 10km du Marathon de Montauban. Notre service a organisé quatre sorties mais celles-ci sont complétées par celles proposées par le service Habitat Jeunes.

Pendant la période estivale, les jeunes avaient une carte d'accès au Complexe INGREGO. De plus, les jeunes ont la possibilité de s'inscrire à des loisirs, en club sportif ou salle de sports. Nous incitons fortement les jeunes à pratiquer un sport car cela contribue au maintien d'un bon équilibre psychique et à une bonne santé physique.

A chaque sortie organisée, on constate une forte participation des jeunes. C'est un moment attendu et très apprécié par les jeunes, cet instant privilégié permet de créer du lien entre eux et avec les professionnels.

Concernant les interventions collectives, nous avons constaté lors d'accompagnement dans les soins des appréhensions pour certains examens, dues à une mauvaise connaissance du fonctionnement du corps humain.

Exemple :

Lors d'un accompagnement médical pour l'examen de prévention à la CPAM avec Monsieur T. Il m'a questionné concernant les prises de sang et plus précisément sur les raisons de celles-ci. Il m'a aussi demandé « pourquoi le sang n'est pas réinjecté une fois les examens réalisés ? » l'infirmière présente à ce moment a pu justifier et ainsi le rassurer. Le jeune reste dubitatif mais acquiesce.

Il nous paraissait intéressant de faire intervenir des élèves de l'IFSI⁷ sur cette problématique, pour mieux cerner les besoins et mettre en place des interventions adaptées.

Ils ont organisé en commun avec l'équipe éducative, une intervention auprès des jeunes consistant à expliquer :

- Le fonctionnement général du corps humain (les organes principaux et leur fonction, savoir les positionner dans le corps à l'aide de maquettes et de mannequins de l'IFSI pour une approche plus visuelle)

⁷ IFSI = Instituts de Formations en Soins Infirmiers



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- La simulation d'une consultation chez le médecin avec les explications des différents examens, réalisation d'un livret santé qui a été présenté lors de l'intervention et remis aux éducatrices pour une utilisation ultérieure

Les jeunes sollicités étaient presque tous présents et participatifs. Ils se sont intéressés, ont posé des questions, se sont montrés volontaires pour les jeux de rôle ainsi que pour les simulations de consultation. Le bilan de l'intervention très positif.

27

2. LES JEUNES EN CONTRAT JEUNE MAJEUR AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE (CD82)

Une convention de partenariat signée avec le CD82 est révisée chaque année. Cette convention définit, entre autres, le nombre de places qui nous sont allouées, soit 14 : 8 en chambres doubles au FJT et 6 en studios dans notre bâtiment annexe.

Le Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne propose des Contrats Jeune Majeur pour les jeunes adultes. Dans ce cadre, l'équipe du Fort assure la gestion locative, ce qui comprend :

- La réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie
- Le suivi du paiement des loyers
- L'assistance pour les demandes d'aides au logement

Les jeunes gèrent eux-mêmes leur loyer, favorisant ainsi leur autonomie. Bien que l'accompagnement global soit assuré par les éducateurs référents du Conseil Départemental, l'équipe du Fort intervient ponctuellement pour aider les jeunes dans diverses démarches administratives (couverture santé, scolarité, rendez-vous médicaux) lorsque leurs éducateurs ne sont pas disponibles.

Une inspection des chambres est effectuée par l'équipe éducative pour :

- Vérifier l'entretien du logement
- S'assurer du respect des mesures de sécurité
- Offrir des conseils d'entretien si besoin
- Identifier d'éventuelles problématiques et en informer les référents éducatifs

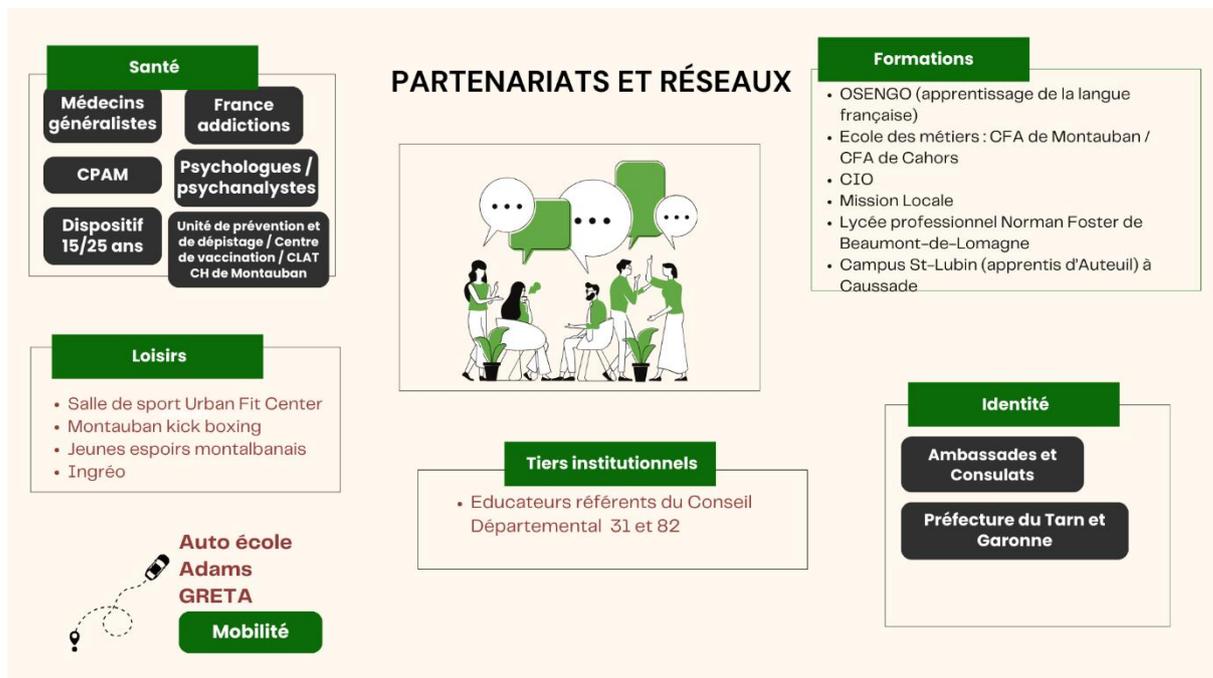
Les résidents sont informés à l'avance de ces visites, qui permettent une observation directe de leur cadre de vie.

Une réunion de transmissions mensuelle entre les éducateurs du FJT et ceux du Conseil Départemental (CD82) est organisée pour : évaluer la situation de chaque jeune, harmoniser les actions d'accompagnement, ajuster le soutien si nécessaire, échanger sur les prochaines demandes d'hébergement et programmer les admissions.

La convention a un agrément de 14 jeunes par mois. Nous avons accueilli au total 18 jeunes dans l'année ce qui représente une moyenne d'occupation de 9 jeunes par mois, soit un taux d'occupation à 64 %. Les places occupées sont principalement celles qui se trouvent au sein du FJT (chambre double).

3. PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Afin d'accompagner au mieux les jeunes, l'équipe sollicite et oriente des jeunes vers les professionnels et associations extérieurs suivants :



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

4. PROJET 2025

4.1 L'AIDE ADMINISTRATIVE ET SOCIALE

Durant l'année 2024, nous avons constaté une problématique dans l'apprentissage de l'autonomie en particulier dans les démarches administratives. Régulièrement, les jeunes nous sollicitent pour des formalités dites basiques telles que : l'envoi d'un e-mail, avec ou sans pièce jointe, envoyer un courrier, avec ou sans recommandé, scanner un document. Or, il est essentiel qu'ils apprennent à maîtriser ces codes, les différents supports administratifs et interlocuteurs gravitant autour de leurs situations personnelles. Afin de consolider notre partenariat avec l'organisme ERASME, nous avons pris contact avec un groupe d'élèves en suggérant la mise en place d'ateliers collectifs sur cette thématique.

Ce projet nécessite diverses rencontres étalées sur l'année et un travail de mobilisation concernant l'engagement des jeunes.

4.2 ACCÈS À LA CULTURE/ DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Notre second axe d'action sera porté sur l'ouverture à la culture sous différentes formes, en programmant des sorties extérieures, dans notre commune et en la France.



Nous allons organiser un séjour de trois jours à Narbonne prévu en août 2025. Ce projet permettra d'aborder différentes thématiques comme : le vivre ensemble, la cohésion, l'aquaphobie (en lien avec le parcours d'exil), l'alimentation et l'intégration en France par le biais de la découverte d'autres activités, d'une autre alimentation et de paysages variés.

D'autres sorties moins conséquentes seront mises en place comme une sortie au Muséum de Toulouse, la participation des différents services du FJT à la course colorée (Color Run) de Port Canal en avril 2025.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Nous envisageons également d'être partie prenante d'un festival musical encouragé par la ville (Montauban en Scènes) ayant lieu chaque année durant la période estivale.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

LE SERVICE HABITAT JEUNES

La mission socioéducative des résidences Habitat Jeunes est reconnue par la circulaire ministérielle, le 18 mai 1971⁸. Il s'agit « d'établissements à vocation sociale, dont l'utilité en matière de logement est incontestable mais qui doit être complétée par une action éducative et socioculturelle favorisant la formation professionnelle, la promotion et l'insertion des jeunes résidents ». Cette circulaire pose la définition de ce qu'est un FJT : une offre de logements mais également une offre éducative, culturelle et pédagogique. Le double accompagnement au sein du service Habitat Jeunes s'inscrit dans cette mission.

De plus, la circulaire CNAF de 2015⁹ met l'accent sur les trois axes d'accompagnement sur la base desquels nous déclinons notre offre de service : l'accompagnement collectif, l'accompagnement individualisé et une présence éducative sur le net à travers l'entité « Promeneurs du Net » que nous incarnons. Ces modalités d'accompagnement se nourrissent et se complètent mutuellement et nous permettent de mener à bien notre mission principale : accompagner les jeunes vers l'autonomie en facilitant leur accueil, leur accès au logement et leur insertion sociale et professionnelle.

Comme chaque année, les jeunes hébergés en 2024 au Fort ont été suivis individuellement dans les thématiques propres aux résidences Habitat Jeunes (logement, emploi, insertion sociale, santé, scolarité)¹⁰ auxquelles se greffent toujours des questions sociétales actuelles (violences diverses, paupérisation, consommation responsable & solidaire...).

Parallèlement, ces thématiques bénéficient d'un traitement groupal, à travers les ateliers pour lesquels nous nous sommes appuyés en 2024 sur les partenaires dont l'expertise nous est nécessaire pour aborder, avec justesse, certaines questions.

La présence éducative sur le net que nous assurons vient compléter cet accompagnement en renforçant les connaissances transmises avec du contenu numérique.

Nous présentons à présent cet accompagnement en triptyque et la manière dont il a été décliné en 2024, en faisant le lien avec les projections que nous en faisons en 2023.

⁸ Ministère des Affaires sociales. (1971, 18 mai). CIRCULAIRE DU 18 MAI 1971 RELATIVE AUX FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS. Paris, France.

⁹ Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf). (2020, 14 octobre). CIRCULAIRE N° 2020-010 : LE SOUTIEN DE LA BRANCHE FAMILLE AUX FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS. Paris, France.

¹⁰ Ibid.

1. ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Cet accompagnement s'appuie sur l'animation du collectif et l'apprentissage par les pairs. Il laisse une place importante à l'implication des jeunes accueillis ainsi qu'à l'écoute de leurs envies afin d'y répondre. Cet accompagnement est multidimensionnel. Nous l'avons appréhendé en 2024 abordant des sujets relevant entre autres de la santé, de la citoyenneté, de l'éducation financière¹¹ tout en créant des événements récréatifs propices à la rencontre.



Aperçu de la programmation mensuelle¹²

1.1 LA SANTE

L'OMS définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie. Associée à la notion de bien-être, elle devient le baromètre permettant à un individu ou un groupe de réaliser ses ambitions et répondre à ses besoins.

Dans cette acception, la santé a surtout été abordée au Fort à travers des actions de prévention : l'exercice d'activité physique, l'alimentation, les addictions diverses ainsi que le questionnement sur le rapport au corps et aux relations sexuelles et affectives.

¹¹ Ibid.

¹² Communiqué aux jeunes à travers l'affichage et la diffusion sur le groupe WhatsApp



EDUCATION SPORTIVE

Les activités éducatives dédiées au sport rassemblent les jeunes des services FJT et d'accompagnement renforcé, créant ainsi un lien unique et fédérateur, propre aux valeurs nobles du sport et à l'éducation populaire.

En plus de son effet sur la santé physique et mentale, le sport est un moyen pour nous de créer du lien social et cultiver un esprit de communauté favorisant l'entraide. Les séances de sport permettent aux résidents de se rencontrer et de tisser des liens. Le sport a cette faculté de créer des passerelles là où sont érigées des palissades. On constatait dans le rapport d'activité de 2023 que quelques obstacles entravaient la pleine intégration des jeunes issus de parcours migratoires et pris en charge par le service d'accompagnement renforcé. Leurs difficultés linguistiques et parfois leurs différences culturelles s'effacent totalement lors des séances de sport pendant lesquelles, ils excellent. Cette activité, en plus d'être bénéfique pour la santé, devient un moyen de valorisation de soi et de l'autre dans un langage qui se veut universel.

Le partenariat avec Dimitri Pelayo (éducateur sportif et coach individuel) a continué en 2024, 12 séances de renforcement musculaire ont été assurées au Fort (une séance par mois). A partir de juin 2024, nous avons renforcé ce partenariat, en y intégrant 6 séances supplémentaire de Pilates à la demande des résidents. Ce partenariat qui dure depuis plus de deux ans maintenant nous est précieux car ces sessions fidélisent les jeunes qui sont très enthousiastes à chaque fois et contribuent à la cohésion du groupe Résidents.

Nous en avons quelques satisfactions : après avoir suivi les cours de Pilates, les jeunes ont également adopté les cours de renforcement musculaire qui les convainquaient peu/pas.

La course à pied : en 2024, nous avons réitéré l'expérience du marathon de Montauban, nous avons une fois de plus opté pour la course des 10 km.

Pour y arriver, 19 sessions d'entraînement ont été encadrées par l'ensemble des intervenants sociaux. Les facilités qu'ont certains résidents ont été bénéfiques pour mobiliser les autres jeunes moins familiers de cet exercice.

Si tous les jeunes pris en charge par le service d'accompagnement renforcé y ont participé, seulement deux jeunes du service Habitat Jeunes y ont pris part. Pour 2025, nous travaillons afin que cet évènement et la préparation qu'il implique soient plus inclusifs, on s'inscrirait en optant certainement pour une course moins engageante physiquement qu'un 10km car d'après les jeunes que nous avons sondés à ce sujet, pour un novice cette course est quelque peu intimidante et inaccessible.

ÉDUCATION À UNE ALIMENTATION ÉQUILBRÉE

La plupart des jeunes du Fort ne sont autonomes dans la gestion du quotidien que depuis qu'ils sont au Fort. Ainsi, certains éprouvent de vraies difficultés à avoir une alimentation équilibrée.

Pendant le premier semestre nous avons abordé les pièges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution à travers trois interventions d'un diététicien dont les orientations abordaient aussi bien l'aspect économique que l'aspect nutritif.



Dans le rapport d'activité 2023, nous projetions pour 2024 des actions pour se saisir de la cuisine (dont le partage a longtemps fait l'objet de crispations et de conflits latents) pour réinventer/restaurer le lien au sein de la résidence. En réponse, nous avons mis en place « le Fort en saveurs » : des soirées dont la cadence est mensuelle et l'intérêt multiple. Il s'agit de moments portés par les résidents et à destination des résidents. Cercle plus que vertueux, où sont mises en avant les spécialités culinaires des régions dont sont originaires les jeunes.

Nous nous réjouissons de l'accueil et de la mobilisation autour de ce projet. Ont été mises à l'honneur des spécialités de France, d'Afrique centrale, d'Algérie, de l'île de la Réunion et d'Afghanistan. La réussite de ces soirées se traduit par le nombre de participants sans cesse grandissant (25 en moyenne). Dès la première session du « Fort en saveurs », les équipements rudimentaires de la cuisine ont montré leurs limites. La pertinence du projet de rénovation de la cuisine partagée en a été renforcée, en même temps que l'urgence de sa réalisation.

ÉDUCATION À UNE VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE

Notre volonté de proposer un lieu d'échange dépoussiéré du tabou et orienté vers l'éducation, afin de décrypter les représentations stéréotypées et erronées entourant les relations affectives et sexuelles, n'a pas réellement eu l'effet que nous escomptions : les interventions du PLANNING FAMILIAL n'ont encore une fois pas trouvé leur public au sein du Fort. En moyenne, chaque atelier a suscité l'intérêt de 2 participants.

Nous en avons interrogé le format ainsi que le volume de ces interventions et passerons ainsi d'un cycle de 10 interventions réalisées en 2024 à un cycle de 3 interventions en 2025 avec un contenu coconstruit avec les CORPS FAUVES et favorisant l'échange entre jeunes.

SENSIBILISATION ET ORIENTATIONS AUTOUR DES CONDUITES ADDICTIVES

En juillet, nous avons fait appel à ADDICTIONS FRANCE afin de briser les tabous au sujet des addictions. La nécessité est née de la difficulté de faire adhérer l'un de nos jeunes au soin ou à l'accompagnement ainsi que la nécessité d'appeler les maux par leurs noms afin de pouvoir y remédier : les addictions sans substances sont multiples (aux écrans, aux jeux d'argent...) et nécessitent un accompagnement afin d'en sortir.

Nous avons ainsi coconstruit deux ateliers dont la moyenne de participation était de 8 jeunes.

1.2 LES FINANCES

6 ateliers ont été menés en partenariat avec FINANCES ET PEDAGOGIE. Il s'agit d'une association créée en 1957 par le groupe bancaire Caisse d'Épargne. Elle a pour mission

principale de sensibiliser et de former différents publics à la gestion budgétaire, aux questions financières et à l'éducation économique. Ce partenariat a permis d'intégrer une éducation financière adaptée aux besoins des jeunes que nous accueillons, contribuant ainsi à leur autonomie récemment acquise ou en voie d'acquisition.

Même si le rapport à l'argent est toujours entouré de silences et réticences, les ateliers, dans une démarche à la fois ludique et interactive, ont su fidéliser en moyenne 5 jeunes qui sont revenus à chacun de ces rendez-vous.

Ont été abordés le rapport à l'argent, les charges fixes, incompressibles, les revenus, les dépenses, les plans d'épargne et la notion de plaisir dans tout cela. Nous avons également consacré un atelier à la notion de fisc et à la démarche de la déclaration fiscale.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



1.3 LA CITOYENNETÉ

Faire société est l'un des enjeux majeurs aujourd'hui, les espaces de paroles et d'échanges autour des questions sociétales sont importants.

2024 a été riche de débats et d'échanges stimulants, grâce à la présence de jeunes engagés en politique et très sensibilisés aux questions qui agitent le pays et le monde. Lorsqu'à science

Po Paris, les tensions étaient exacerbées au sujet du conflit Israélo-Palestinien, au Fort, le même jour, le débat était apaisé et propice à l'échange de connaissances. Les élections législatives, la dissolution de l'Assemblée nationale ont également donné lieu à des échanges très intéressants au sujet de l'échiquier politique et du programme de chaque parti politique.

L'organisation de l'élection du représentant des résidents jeunes en juin 2024 a permis d'explorer davantage la notion de programme électoral et de renforcer le vivre ensemble à travers le soutien à l'engagement des jeunes. D'ailleurs deux Conseils de Vie Sociale (CVS) ont été organisés. En plus de l'obligation légale à laquelle ils répondent, les CVS sont de vraies instances d'engagements et d'échanges. Si le premier CVS portait sur les élections du délégué et quelques demandes des jeunes résidents, le second CVS a été l'occasion de présenter le projet de rénovation de la cuisine. Les jeunes ont ainsi pu partager leurs idées et s'impliquer dans ce projet afin que ce lieu réponde à leurs attentes.

En 2024, nous avons également structuré l'action abordant l'écocitoyenneté en organisant la semaine européenne du développement durable, en octobre. Nous l'avons pensée autour des actions suivantes : réduire la consommation et la raisonner, réutiliser & recycler ce que l'on a déjà. Nous avons consacré à un atelier pour la fresque du climat¹³ ainsi que plusieurs ateliers à la réalisation de produits ménagers « propres » et un atelier dédié à la transmission intergénérationnelle en matière de couture pour reprendre, restaurer et personnaliser des vêtements que les jeunes ont déjà.



1.4 LA CULTURE, LE LIEN SOCIAL

Pour favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels au quotidien, et créer des espaces de rencontre, nous avons organisé des événements attrayants pour tous les résidents. Les soirées loto en sont un exemple parfait car elles sont autant plébiscitées par les jeunes que par les seniors.

Les soirées festives réunissant tous les publics se sont encore une fois adaptées aux calendriers des événements qui réunissent autour de valeurs qui nous sont chères : la galette

¹³ Atelier La Fresque du Climat, La Fresque du Climat consulté le 24/02/2025



des rois, les anniversaires, la soirée de Noël, les « Olympiades du Fort » en parallèle des Jeux Olympique de Paris, sont autant de prétextes pour se réunir et créer des moments de partage.

Dans la partie Habitat Jeunes nous avons organisé des sorties au festival des lanternes, une sortie au restaurant ainsi qu'une journée à l'accrobranche.

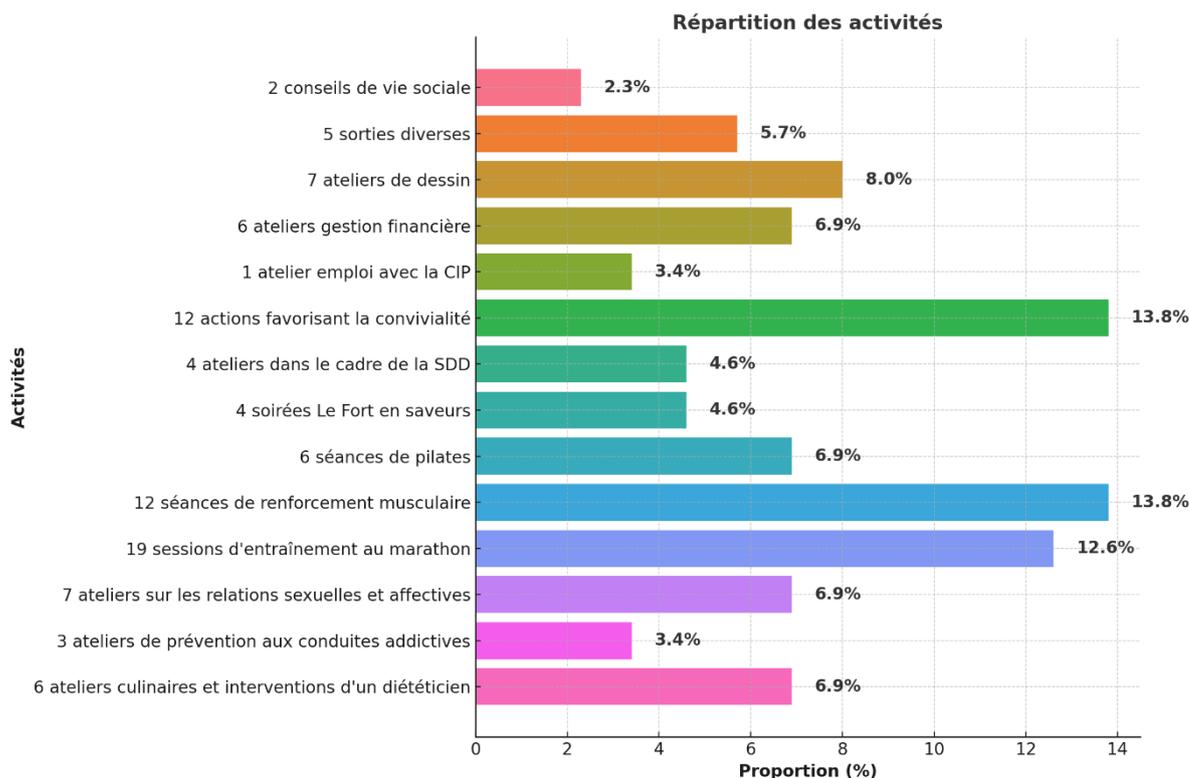
7 soirées dédiées au dessin ont été menés par une intervenante extérieure diplômée des Beaux-Arts.



Des événements tournés vers l'extérieur ont également été organisés, notamment l'événement combinant jazz et graffiti urbain. En plus de réaffirmer l'engagement du Fort dans

une dynamique d'hyper centre de Montauban, cet événement nous a permis d'inscrire les prémices d'une collaboration enthousiasmante qui continuera en 2025 avec Hall 82 et la MJC de Montauban.

En graphique





Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

2. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Comme chaque année, le Fort a été sollicité par des structures telles qu'Apprentis d'Auteuil, l'UDAF, La Sauvegarde de l'Enfance, Soliha¹⁴, ACCELAIR... nous contactent pour des jeunes qui ne relèvent plus de leur champ d'intervention mais qui peuvent s'inscrire dans le nôtre. À ces orientations s'ajoutent les demandes spontanées de jeunes salariés (en CDD, étudiants ou stagiaires en recherche d'un hébergement adapté à leurs besoins de mobilité).

L'accompagnement proposé au sein du Fort est individualisé et adapté à chaque situation. Il s'articule autour de trois missions :

37

2.1 L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION (AIO)

Afin d'assurer une intégration réussie des jeunes, avant toute entrée, un rendez-vous de préadmission peut être organisé lorsque la candidature nécessite des clarifications, notamment si les attentes du jeune ne sont pas clairement définies ou si son dossier présente des lacunes. Dans ce cadre, un accompagnement spécifique est proposé afin de rendre la demande recevable, en facilitant par exemple l'obtention de la garantie Visale, indispensable pour sécuriser l'accès au logement.

Lors du rendez-vous d'admission, plusieurs démarches structurent le début du parcours résidentiel. La première étape consiste à informer le jeune sur les règles de vie du FJT et à officialiser son engagement à travers la signature de documents essentiels, tels que le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement ou encore les autorisations liées aux prélèvements et à la protection des données personnelles. Ensuite, un soutien est apporté pour les formalités administratives, notamment la demande d'aides financières comme l'APL ou les dispositifs spécifiques d'Action Logement.

Enfin, l'entrée en FJT marque le début d'un accompagnement individualisé, coconstruit avec le jeune en fonction de ses besoins et de ses aspirations du. Un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est élaboré afin d'identifier les axes de travail prioritaires et de mettre en place un suivi adapté, garantissant ainsi un soutien efficace dans son parcours vers l'autonomie.

2.2 L'AIDE À LA MOBILITÉ ET L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME

Notre action vise à permettre aux jeunes d'accéder aux dispositifs existants en matière de logement et de bénéficier d'un soutien dans leurs démarches administratives. L'objectif est de leur faciliter l'accès aux droits et aux aides disponibles, notamment celles proposées par Action Logement, et les dispositifs portés par les bailleurs sociaux et les collectivités locales.

¹⁴ SOLIHA Tarn et Garonne est une association loi 1901, qui œuvre pour le maintien et l'accès au logement des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

En plus des démarches administratives, l'accompagnement vise à développer les compétences nécessaires à la gestion d'un logement. Les jeunes sont sensibilisés à la gestion d'un budget, au paiement des charges et à la compréhension des contrats locatifs afin de prévenir toute difficulté future. Cette approche leur permet d'acquérir les bases nécessaires pour accéder durablement à un logement indépendant.

Le suivi proposé diffère en fonction des besoins et du parcours de chaque jeune. Certains nécessitent un accompagnement plus approfondi pour lever les freins liés à l'accès ou au maintien dans le logement.

L'accompagnement vers un logement durable représente ainsi un volet clé de notre mission. Pour cela, nous collaborons étroitement avec Soliha, un partenaire essentiel dans l'orientation des jeunes vers des solutions adaptées à leur situation après leur séjour au Fort. Ce partenariat permet d'assurer un suivi structuré dans la recherche d'un logement autonome, en s'appuyant sur différents dispositifs tels que les logements d'insertion, les résidences sociales, ou encore l'accompagnement vers un bail de droit commun. Cette coopération s'effectue dans un double sens, puisque Soliha nous sollicite également pour accueillir des jeunes dont les besoins correspondent à notre mission, renforçant ainsi la continuité de l'accompagnement et la pertinence des solutions proposées.

38

2.3 L'AIDE À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Elle constitue un levier essentiel pour accompagner les jeunes vers une autonomie durable. L'objectif est de leur offrir un soutien personnalisé dans leurs démarches administratives, leur accès à l'emploi et leur développement personnel, tout en favorisant leur engagement citoyen et culturel.

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement spécifique en fonction de sa situation et de ses besoins. L'accent est mis sur l'accès aux droits, en facilitant les démarches auprès d'organismes tels que la CAF, France Travail et la Mission Locale, afin de garantir un soutien financier et un accès aux dispositifs de formation et d'insertion. Parallèlement, un travail est mené pour encourager leur entrée dans la vie active, en leur proposant des solutions adaptées : orientation vers l'alternance, mise en relation avec des employeurs, ou intégration à des dispositifs de formation.

L'année 2024 a révélé des freins importants à l'insertion sociale et professionnelle, notamment en ce qui concerne le maintien dans l'emploi. Face à ces difficultés, des actions spécifiques ont été mises en place pour renforcer l'accompagnement. Nous avons ainsi poursuivi et consolidé notre partenariat avec la Mission Locale, les chantiers d'insertion et la conseillère en insertion professionnelle (CIP), dont les interventions ont été renforcées grâce à l'instauration de permanences hebdomadaires depuis octobre 2024. Ce dispositif, qui a démontré son efficacité en apportant un suivi régulier et ciblé, sera maintenu en 2025 afin de garantir une insertion professionnelle plus pérenne.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Enfin, l'accompagnement en FJT ne se limite pas à l'emploi et à la formation. Il s'étend également à l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté, en encourageant la participation à des activités collectives, des événements culturels et des actions de bénévolat. Cette approche globale permet aux jeunes de renforcer leur confiance en eux, de développer leur réseau social et de s'intégrer pleinement dans la vie active et citoyenne.

Liste des rendez-vous

[Liste rendez-vous](#) [Créer un nouveau rendez-vous](#)

Date et heure	Lieu	Type	Intitulé du RDV	Animateur	
28/08/2024 17:00	Résidence LE FORT	Rendez vous	inscription au club de rugby	MANSOURI Nasri	  
20/08/2024 12:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Formation	MANSOURI Nasri	  
30/07/2024 09:31	Résidence LE FORT	Rendez vous	Service civique/Informations	MANSOURI Nasri	  
19/07/2024 14:26	Résidence LE FORT	Rendez vous	CMP/Emploi	HAUBOLD André	  
17/07/2024 10:30	Résidence LE FORT	Visite	Infos santé/emploi/famille	HAUBOLD André	  
15/07/2024 11:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Aide administrative	HAUBOLD André	  
03/07/2024 10:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	PPA	HAUBOLD André	  
28/06/2024 13:30	Résidence LE FORT	Rendez vous	Admission	HAUBOLD André	  
17/06/2024 10:15	Résidence LE FORT	Rendez vous	préadmission	MANSOURI Nasri	  

« « Page 2 sur 2 » » Enregistrements 21 - 29 sur 29

Aperçu d'un début de suivi individualisé¹⁵

Les suivis individualisés de 2024 ont révélé des besoins croissants en matière d'accompagnement en santé mentale. Ces constats nous ont conduits à faire de cette thématique une priorité en 2025. À cet effet, nous organiserons entre autres des actions spécifiques lors de la semaine d'information sur la santé mentale, afin de sensibiliser et d'outiller les jeunes sur ces problématiques.

3. LA PRÉSENCE ÉDUCATIVE SUR LE NET

Les jeunes que nous accompagnons appartiennent à la Génération Z, une génération née avec le numérique, où les réseaux sociaux, le streaming et les outils collaboratifs font partie intégrante du quotidien. Leur rapport au numérique est ambivalent : si celui-ci est un levier d'apprentissage et d'engagement, il pose également des défis en matière de bien-être et de gestion de l'information. Ainsi, ils sont hyperconnectés, mais sélectifs dans leur consommation. Ils privilégient des formats courts et dynamiques comme les vidéos TikTok, les réels Instagram ou les stories Snapchat. Bien qu'ils soient constamment exposés à l'information, leur principal canal d'accès reste les réseaux sociaux, ce qui les confronte à une surabondance de contenus, parfois trompeurs ou anxiogènes. Leur mode de communication repose sur les interactions numériques, où le visuel et l'émotion priment sur le texte. Engagés

¹⁵ SIHAJ, version 202502.2, Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), 2025. Données extraites le 21 février 2025.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

sur des sujets de société tels que l'écologie, la diversité et la santé mentale, ils cherchent des réponses rapides et accessibles.

Dans cette réalité où l'écran occupe une place centrale, notre rôle en tant que Promeneurs du Net est de conscientiser cet usage en proposant des repères et des outils pour mieux naviguer dans l'univers numérique. Notre approche se veut bienveillante et non intrusive, avec pour objectif d'aider les jeunes à prendre du recul sur leur consommation d'écrans et à développer un regard critique face aux contenus qu'ils rencontrent.

Notre objectif n'est pas de condamner le numérique, mais d'en faire un outil d'autonomie et d'émancipation pour les jeunes. En valorisant des contenus qui stimulent la réflexion et en encourageant une utilisation plus raisonnée des outils numériques, nous contribuons à faire d'Internet un espace d'échange et d'apprentissage, en cohérence avec leur mode de vie et leurs aspirations.

Nous utilisons plusieurs supports dans notre mission, Instagram avec des publications qui offrent un accès direct à des informations fiables et utiles concernant des thématiques essentielles comme l'emploi, la santé ou l'actualité. Nous utilisons peu TikTok, mais nous assurons une veille éducative sur cette plateforme. Et pour finir notre mission se concentre principalement sur WhatsApp, réseau sur lequel nous définissons les rendez-vous individuels, nous prenons des nouvelles des résidents et animons quotidiennement le groupe du Fort avec la présentation des activités ludiques ou pédagogiques du mois.

La mission des Promeneurs du Net ne se limite pas à l'accompagnement des jeunes sur les réseaux sociaux ; elle offre également un espace d'échange et de réflexion entre professionnels. Les journées organisées par les Francas nous permettent de partager nos pratiques, expériences et d'approfondir les sujets liés aux défis rencontrés par les jeunes. En 2024, nous avons ainsi pris part à trois journées de rencontre et de dialogue dédiées au dispositif PDN.

Cette année a également marqué une évolution significative de notre engagement, avec le renforcement de notre présence en ligne. Notre structure a doublé son investissement dans le dispositif en passant à deux Promeneurs du Net, qui interviennent sous la même entité, principalement sur Instagram. Cette montée en puissance a été accompagnée d'un soutien matériel, à travers une subvention de la CAF, qui nous a permis de remplacer notre téléphone devenu obsolète et de se doter d'une perche stabilisée.

À travers ces évolutions, nous consolidons notre mission en offrant aux jeunes un espace numérique toujours plus adapté à leurs besoins, tout en bénéficiant d'un cadre professionnel propice à l'amélioration continue de nos pratiques.

Bien que la mission des Promeneurs du Net apporte une réelle valeur ajoutée, elle n'est pas sans défis. En effet, la frontière est délicate entre un accompagnement bienveillant et une intrusion dans leur vie privée. Établir un lien via les réseaux sociaux avec ceux que nous accueillons nécessite une posture mesurée, afin de respecter leur intimité tout en restant une ressource accessible et bienveillante.

Une autre limite tient à l'écart entre les attentes institutionnelles, notamment celles de la CAF, et la réalité de nos actions. Notre dispositif repose largement sur la communication autour des initiatives menées par notre structure et le partage d'informations utiles aux jeunes. Notre

impact direct se concentre principalement sur ceux que nous accompagnons ou avons accompagnés, sans nécessairement atteindre un public plus large. Cette portée restreinte peut parfois créer un décalage entre les objectifs fixés et les résultats observables.

Malgré ces contraintes, notre engagement demeure indéfectible : offrir aux jeunes un accès à des ressources adaptées, dans un cadre respectueux de leur autonomie et de leur vie privée.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Schéma synthétique partenaires :

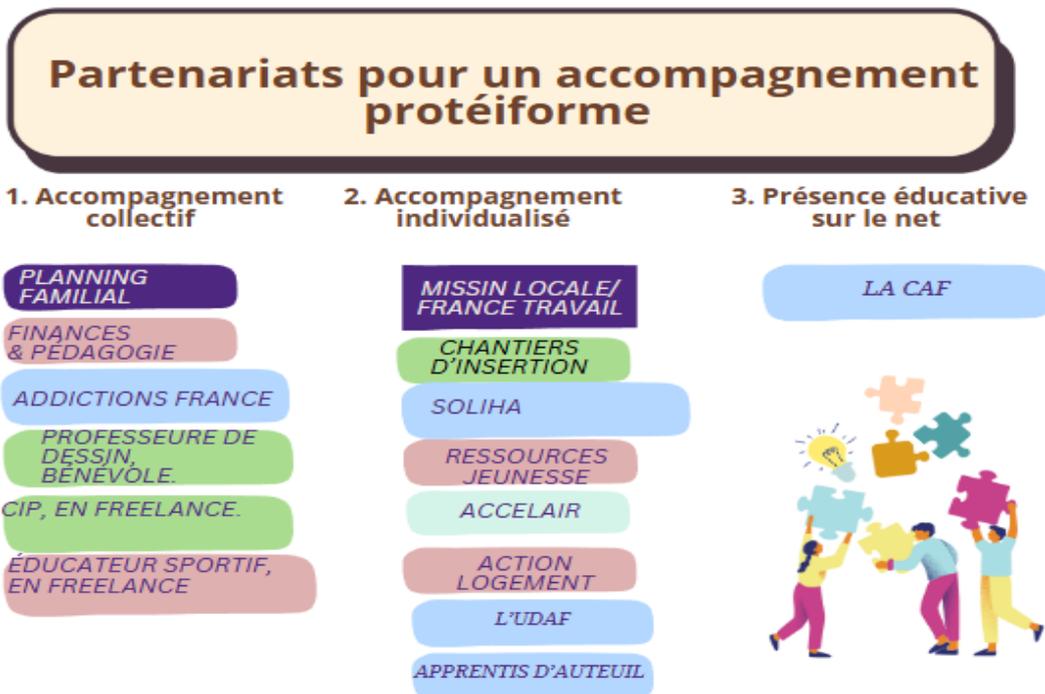
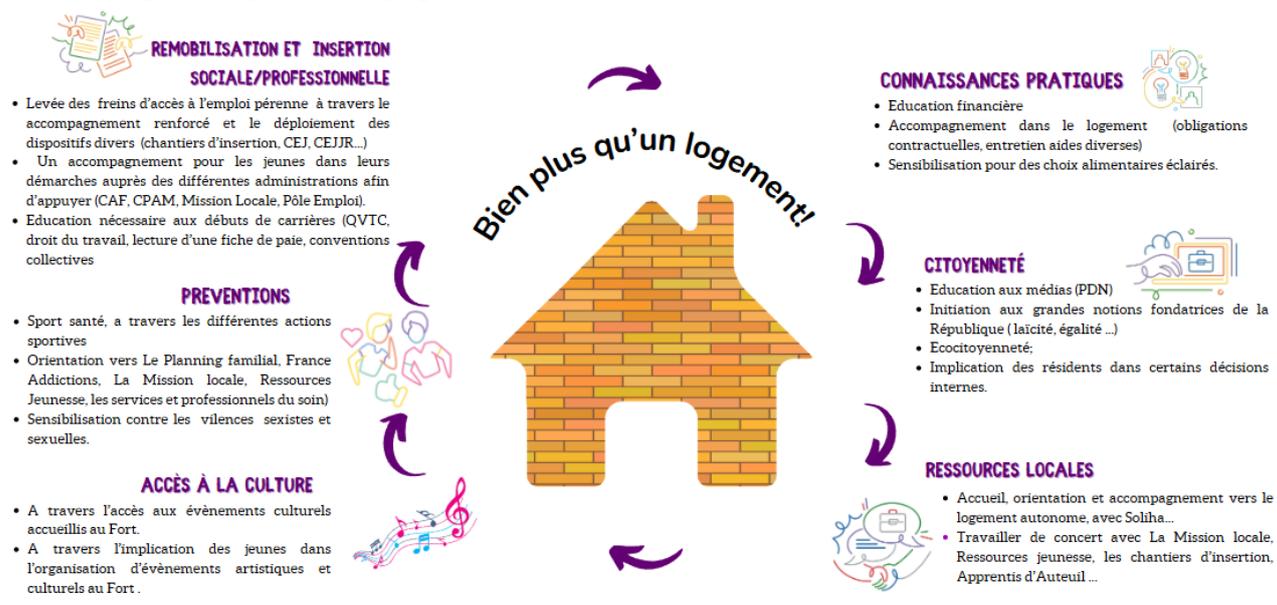


Schéma synthétique accompagnement éducatif :





4. PROJET PÉDAGOGIQUE ANNUEL 2025

Notre dispositif éducatif place la santé mentale au cœur de nos préoccupations. En effet, la santé mentale est désormais reconnue comme grande cause nationale pour l'année 2025, conformément à l'annonce de l'ancien premier ministre Michel Barnier.

Dans ce contexte, le service Habitat Jeunes intègre cette dimension essentielle à son fil rouge en proposant, tout au long de l'année, des actions ciblées et transversales favorisant l'exercice physique propice à l'équilibre mental à travers les séances de sport (Pilates et renforcement musculaire) et les ateliers culinaires mensuels.

De plus, de janvier à mars, tous les jeudis, des séances de course à pied seront maintenues. Au-delà de l'aspect bénéfique de la course à pied sur la condition physique et mentale, il s'agit également de vrais moments de « team building ».

Les jeudis à partir d'avril, nous nous appuyons sur les jeunes pour que soit organisé un autre parcours, fait de lettres et de mots : un café littéraire et peut être des ateliers d'écritures seront portés par quelques résidents. L'ouverture vers les arts, l'accès au « beau » et le lien que cela peut avoir avec la santé mentale ainsi que sur la pleine insertion sociale sera également une de nos priorités.

Nous collaborerons avec des partenaires en 2025 pour proposer des actions éducatives collectives sur des thématiques favorisant l'éveil citoyen et l'apprentissage de la vie active, autonome et responsable.

Nous consacrons un trimestre à chaque thématique que nous traitons en triptyque (un atelier par mois).

En plus de ces ateliers pédagogiques, programmés bien en avance, nous nous réservons des espaces et des temps pour aborder des sujets en réponse aux besoins exprimés des résidents tout au long de l'année.

Nous organiserons notre mission ainsi :

- Deux semaines thématiques spécifiques :
 - *Semaine de sensibilisation sur la santé mentale (semaine du 20 janvier)*
 - *Semaine européenne du développement durable (octobre)*

- Structuration par trimestres (thématiques principales) :
 - *Trimestre 1 – Vie sexuelle et affective*
 - *Trimestre 2 – Education financière*
 - *Trimestre 3 – Addictions*
 - *Trimestre 4 – Un emploi pérenne*



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

Afin de mettre en perspective ce travail partenarial et d'accompagnement auprès des jeunes, nous définissons des objectifs cohérents quant à notre présence sur les réseaux sociaux en lien avec notre mission PDN :

- *Communiquer la programmation mensuelle sur les réseaux*
- *Publier du contenu à la suite d'évènements marquants afin de retracer une année d'actions sur notre page Instagram*
- *Utiliser le nouveau matériel pour faire du contenu de qualité (vidéos/réels)*

Par ailleurs, nous avons identifié un besoin de formation pour les professionnels intervenant dans ce champ. Ainsi, un accompagnement spécifique sera mis en place sous la forme de formations dédiées, et ces enjeux seront abordés lors des Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP), dont l'instauration est prévue en 2025.

En termes de partenariat, en plus des relations déjà établies, nous élargirons nos horizons afin de répondre au mieux aux besoins qui seront exprimés par les résidents et de s'inscrire dans une dynamique territoriale riche d'engagements, dans différents domaines.

HÉBERGEMENT SÉNIOR

L'accueil des seniors sur le Fort répond avant tout à un objectif social.

Notre résidence est un établissement à but non lucratif. Le coût, modéré et fixé par le Département, comprend l'hébergement, l'ensemble des repas, l'entretien du linge et la téléassistance.

14 places sont dédiées à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans, capables de vivre de manière habituelle dans un logement mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant.

Le Fort est garant d'une vie « comme à la maison » et d'un accompagnement personnalisé orienté vers l'exercice de la citoyenneté et la préservation de l'autonomie.

Notre structure, adaptée aux personnes peu dépendantes, accueille les résidents jusqu'à ce que leur état de santé les rende trop dépendants au regard des moyens d'action et de la qualification du personnel.

Les résidents ont un statut de locataire et disposent de locaux et de services collectifs communs. Des aides à domicile, infirmiers, médecins ou tout autre personnel de santé apportent leur concours à l'établissement selon les besoins de chacun.

La vie sociale y est animée par 3 maîtresses de maison qui assurent une présence rassurante, accompagnent les résidents dans leur quotidien, animent les ateliers, lors des différentes sorties et assurent l'entretien des parties communes.

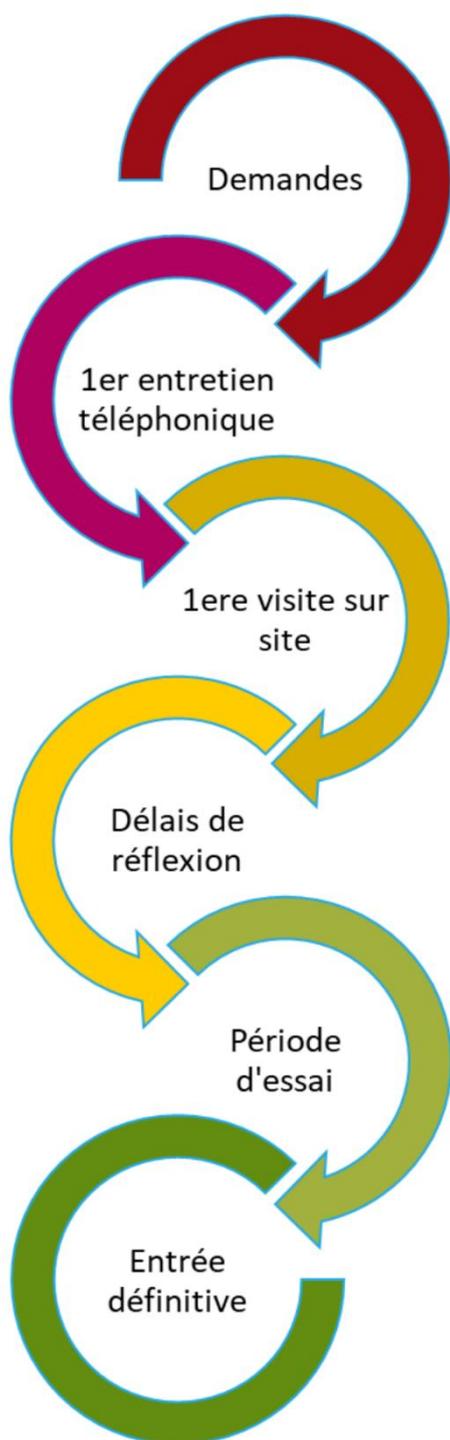




Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

1. PROCESS DE L'ACCUEIL



1. Les demandes sont formulées soit sur notre site internet, par téléphone ou à l'accueil

2. Un premier entretien téléphonique permet de définir la validité de la demande au regard des critères d'accueil

3. Une première visite permet la présentation de l'association, du service et de l'accompagnement proposé. Elle peut être faite avec le demandeur et l'accompagnant qu'il souhaite.

Cette visite nous donne l'occasion d'évaluer le projet de la personne, son autonomie et la verbalisation de son choix d'entrer au Fort.

Elle peut être suivie d'autant de rencontres que nécessaire pour bien définir le projet du résident.

4. Un délai de réflexion est convenu entre les parties pour finaliser la réponse du demandeur et réfléchir à la faisabilité du projet.

5. Une période d'essai de 15 jours est obligatoire. Ces temps permettent au futur résident de connaître notre structure, ses résidents, son rythme de vie. Ils permettent aussi à l'équipe d'encadrement d'évaluer la capacité de la personne à vivre au Fort et voir comment adapter au mieux notre accompagnement aux besoins et attentes du résident.

6. Au terme de ces 15 jours, un entretien avec le résident et la/les personnes de son choix, la responsable du service et la direction permet de finaliser l'entrée ou non du senior.

En cas d'accord des parties, une date d'entrée définitive est convenue avec la signature de l'ensemble des pièces administratives nécessaires.

En cas de refus motivé par l'une des parties, une date de sortie est convenue.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

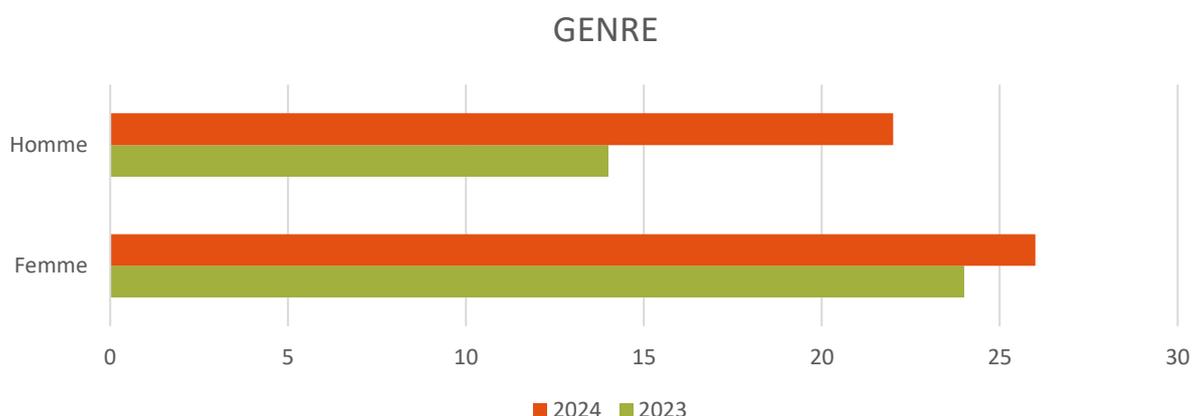
2. LES DEMANDES

Continuer à vivre chez soi, c'est le souhait de la plupart des personnes âgées. Mais quand celles-ci voient leur autonomie et leurs capacités diminuer au fil du temps le sentiment d'insécurité grandit. Il est important de mettre en place des solutions adaptées afin qu'elles puissent entretenir au mieux leur capacité à rester autonomes et assurer leur quotidien.

A ce moment-là, la demande d'entrée se fait soit par le biais de nos partenaires, soit à la demande directe de la personne âgée ou de son entourage.

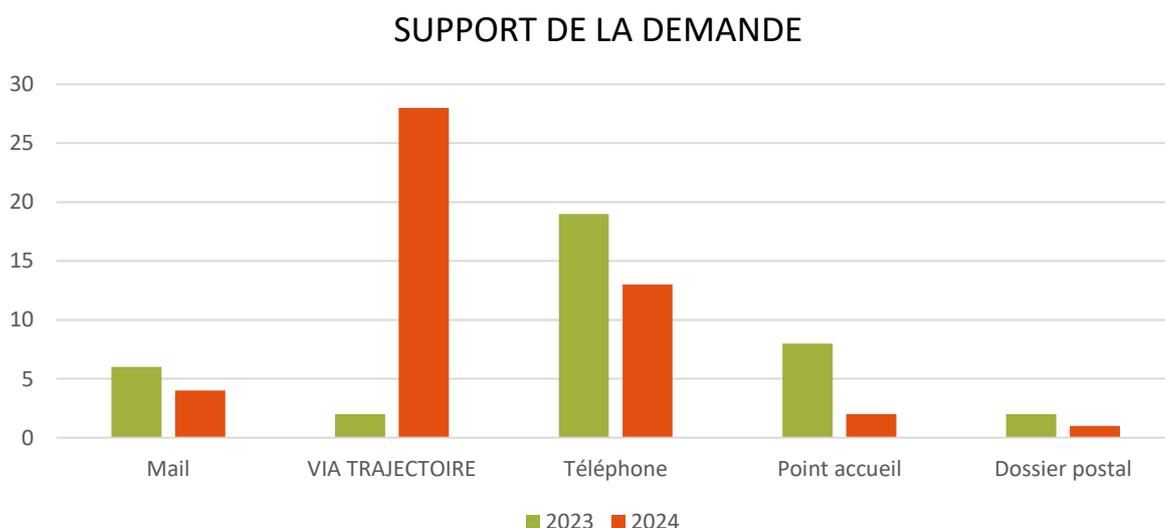
46

En 2024, nous avons reçu 48 demandes d'hébergement sur le service senior.



En 2024, les demandes d'hébergement par les femmes représentent 54%.

Depuis toujours la part des femmes est surreprésentée. Cela s'explique en partie par l'espérance de vie généralement plus longue des femmes par rapport aux hommes. De plus, les femmes sont souvent plus enclines à chercher des solutions de logement qui leur offrent sécurité et communauté à mesure qu'elles avancent en âge.



Il y a une vraie inversion entre 2023 et 2024 sur les moyens utilisés pour nous contacter.

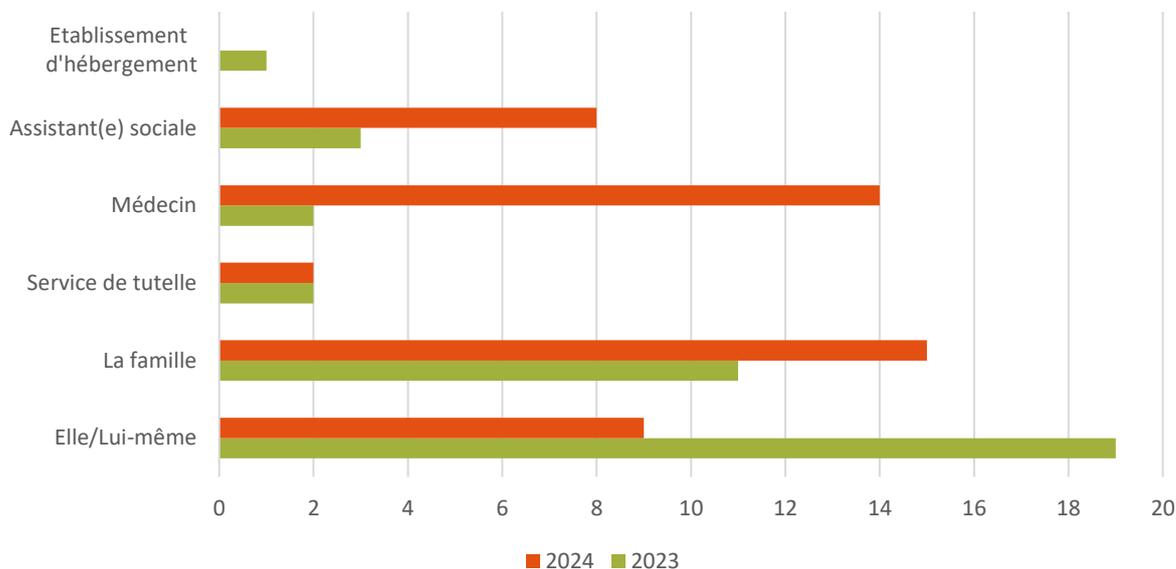


En 2024, 58% des demandes ont été adressées via la plateforme de demande de logement en ligne qui relie nationalement professionnels de santé, professionnels de soins et professionnels du domaine médico-social : VIA TRAJECTOIRE.
En 2023, le contact par téléphone était largement privilégié.

Ce changement de pratique est en mettre en relation avec le type de demandeur.

Accueil du Fort
5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

DEMANDEUR



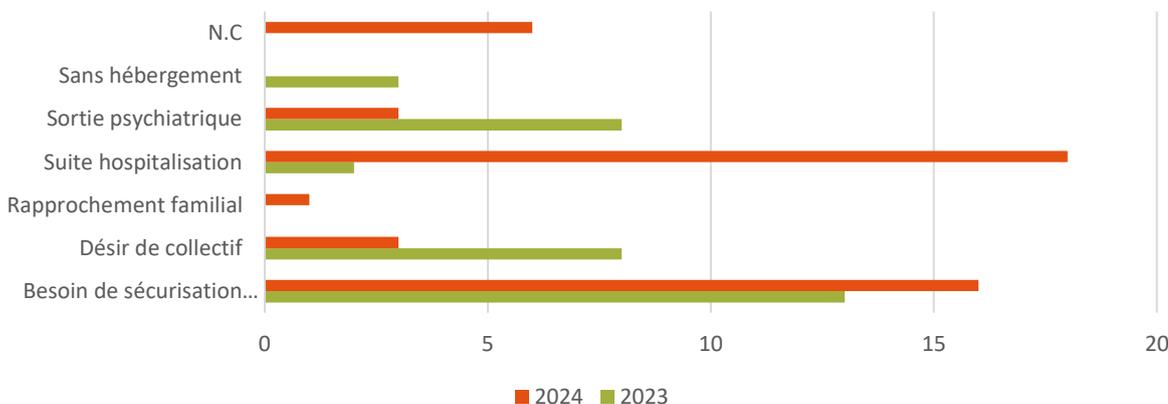
Effectivement, en 2023, le demandeur était le bénéficiaire.

En 2024, 81% des demandes de logement ont été faites par un tiers :

- 30% par le corps médical
- 31% par la famille
- 28% par un service social (Assistante sociale, curateur/tutelle)

Nous retrouvons ici des chiffres identiques 2021, où seulement 11% des demandes étaient faites par l'intéressé.

MOTIF DE LA DEMANDE



Les raisons de la demande sont variables :

- En priorité le besoin de trouver un lieu de vie après une hospitalisation 37.5%



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- 33.3% recherche un lieu de vie sécurisé
- Seul 6% des demandes sont liées avec le désir de collectif contre 21% en 2023

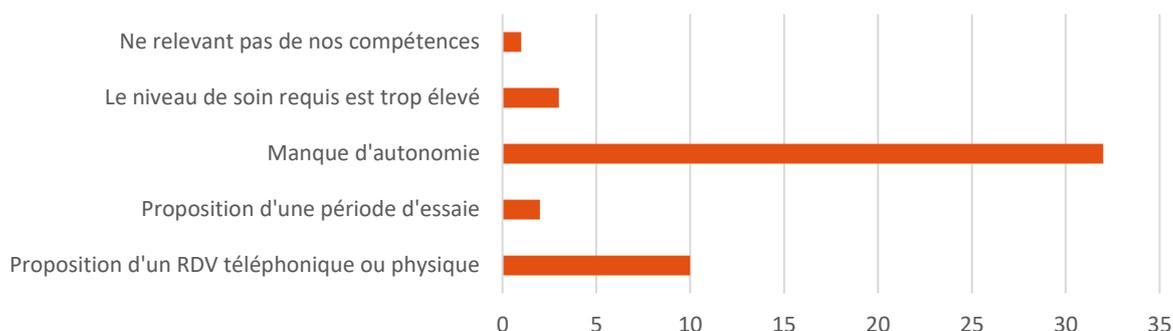
Notre établissement pour personnes âgées autonomes est habilité à accueillir celles ayant une autonomie évaluée entre 5 et 6.

La moyenne des GIR pour les 48 demandes de 2024 est de niveau 3, et 66,6 % des demandes ont été jugées non recevables en raison de ce critère d'autonomie.

L'année 2024 met en lumière que l'hospitalisation d'une personne âgée révèle souvent une fragilité qui n'était pas complètement prise en compte auparavant. Le maintien à domicile, qui se développe de manière significative, retarde souvent le recours à des structures d'accueil autonomes et soulève la question de la préparation à ce changement. L'hospitalisation, en tant que déclencheur de la demande d'accompagnement, ne permet pas d'aborder la question du logement autonome des seniors après cette étape.

48

PREMIERE RÉPONSE



Toutes les demandes font l'objet d'une réponse. Les personnes répondant au profil de notre établissement sont contactées pour un premier entretien téléphonique permettant d'évaluer la pertinence d'un entretien physique pour présenter l'association, le service et l'accompagnement proposé.

Seules celles présentant un GIR inférieur à 5 sont systématiquement refusées (manque d'autonomie, difficulté psychiatrique...).

Les 10 entretiens menés ont débouché sur 2 propositions d'essai de 15 jours. Cette période permet d'évaluer si le projet de l'établissement et son fonctionnement correspondent à l'attente et aux besoins du futur résident.

Une seule personne a choisi de venir pour une période d'essai de 15 jours mais finalement le service proposé ne correspondait pas à ses attentes et elle n'a pas donné suite à l'hébergement pour intégrer un logement autonome dans le secteur privé.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

3. LES PRÉSENTS

En 2024, 13 résidents ont séjourné sur le service senior dont 3 hommes.

	2023		2024	
	Nombre de résidents	Moyenne d'âge	Nombre de résidents	Moyenne d'âge
Femmes	13	82	10	82
Hommes	4	73	3	69

49

L'âge des résidents est compris entre 66 et 95 ans, pour une moyenne de 74 ans en 2024. Leur autonomie est comprise entre 6 et 5 dans le groupe iso-ressource au moment de l'entrée. Cependant, nous constatons un glissement de cette autonomie vers le GIR 4. En 2024, 2 résidents ont vu leur autonomie diminuer. Cela nécessite une prise de conscience et l'acceptation de ce changement et implique un travail approfondi et laborieux qui se traduit par une réorientation de l'hébergement adapté aux besoins du résident.

En 2024, il y a eu 4 départs (3 dans un autre établissement EHPAD et 1 décès). Aucune entrée n'a été réalisée, fragilisant émotionnellement le groupe résidents.

2 résidents perçoivent l'Aide Personnalisée au Logement qui s'élève en moyenne à 212.5€
En 2024, 7 résidents bénéficiaient de l'Aide Sociale au Logement, attribuée sous conditions de ressources aux personnes aux revenus modestes. Sans cette aide, aucun hébergement n'aurait été envisageable pour ces résidents.

4. LES ANIMATIONS

Les animations, mises en place au sein du service seniors, ont pour but :

- De lutter contre l'isolement social et affectif
- D'impliquer et responsabiliser le résident au sein du service
- De maintenir une activité intellectuelle et manuelle
- De permettre l'expression des capacités créatives

L'animation contribue à la qualité de vie et au bien-être des résidents. Son rôle s'inscrit dans la continuité de l'hébergement intergénérationnel, favorisant l'accompagnement individualisé de chaque personne accueillie. De façon générale, l'animation joue un rôle de lien social auprès des résidents et a une fonction de pilier dans la résidence au même titre que l'accompagnement au quotidien.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

4.1 MAINTIEN DE LA SANTÉ

- Atelier équilibre

Nous proposons à nos résidents deux séances hebdomadaires d'ateliers d'équilibre, activité essentielle pour maintenir leur mobilité et leur bien-être. Les exercices sont adaptés à chacun, et nos maîtresses de maison veillent à créer une atmosphère chaleureuse et encourageante. Ces ateliers rencontrent un franc succès, avec une participation moyenne de 6 à 8 personnes.

- Remue-méninges

Un moment de fou rire garanti autour des mots, des chansons et jeux qui permettent de se remémorer des faits, des histoires, des mots oubliés. Ces moments privilégiés renforcent les liens entre nos résidents et contribuent à leur épanouissement.

- Prévention canicule

Chaque année nous menons une information collective en prévention des chaleurs de l'été. Un atelier de sensibilisation a été mené par une salariée du Fort avec pour objectif :

- Comprendre les raisons de la déshydratation et l'impact sur le corps
- Acquérir les bons réflexes

Suivi d'un temps d'échanges, ce moment a été très apprécié par l'ensemble des résidents.

4.2 DÉCOUVERTE

- Musique

La musique est un outil d'expression et de réflexion, capable de susciter des émotions et d'ouvrir des horizons. C'est pourquoi, en partenariat avec la Brique Rouge Productions, nous organisons des concerts de nouveaux artistes français, ouverts aux Montalbanais et à nos résidents. Ces moments de partage et de découverte contribuent à l'épanouissement de nos résidents, en stimulant leur autonomie et leur curiosité et favorisant aussi le dialogue. Nous regrettons cependant que ces instants de joie et de réconfort ne rencontrent qu'un faible écho auprès de ceux-ci.

Chaque année nous avons la joie de recevoir la chorale du pôle seniors. Les résidents peuvent inviter leur famille et leurs amis à partager ce moment avec nous, clôturé par un goûter confectionné par les résidents seniors.

Nous avons aussi, à l'occasion de la fête de la musique reçu « Jean Paul » qui nous a enchanté via un large registre de chanson française. Entre danse et chants, chacun a vécu ce moment avec un grand sourire.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Nous avons également partagé la Semaine Bleue avec la mairie de Montauban qui nous a offert le très beau spectacle « Ça c'est Paris » à la salle Eurythmie avec la Compagnie Arc-en-Ciel.

- Expositions

En permettant à l'art visuel d'entrée dans le Fort, nous offrons à nos résidents la possibilité de découvrir de nouvelles formes d'expression et de nouvelles idées. Chaque mois, une nouvelle exposition est proposée.



Les résidents ont eu l'occasion de visiter le Musée Ingres Bourdelle à Montauban. Ce musée est un lieu culturel important, et il est compréhensible que la visite guidée ait suscité un vif intérêt et une fascination pour les œuvres exposées.

- Après-midi avec la Cimade

En décembre, nous avons eu la joie de partager une après-midi musicale, jeux et goûter avec les bénéficiaires de la CIMADE.

Les seniors ont confectionné des pâtisseries, servis à cette occasion.

4.3 MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

- Sortie achat

A la demande des résidents nous avons reconduit des après-midis « sortie achat » par petit groupe de 2-3 et accompagné par une maîtresse de maison. Nous prenons les transports en commun et rejoignons un centre commercial. Pour flâner ou par besoin, ces moments favorisent les échanges, la curiosité. Les sorties impliquant des déplacements ou des activités physiques contribuent à maintenir une bonne santé.

- Atelier Pâtisserie

Deux à trois fois par mois, nous proposons aux résidents un atelier pâtisserie : crêpes, gaufres, cookies, tarte aux pommes... le travail de mémoire sur les recettes, la motricité et la coopération sont au rendez-vous. Des moments appréciés de tous de la préparation à la dégustation.

- Atelier travaux manuels

Ce sont des moments créatifs guidés par les maîtresses de maison. La réalisation de ces travaux permet de décorer le service et/ou les logements, le temps d'un évènement ou par simple plaisir.

- Temps ludique : jeux de société, karaoké

Les après-midi jeux de société rencontrent un grand succès. Désormais, les résidents se saisissent seuls de ces moments, se rassemblent et jouent spontanément.

4.4 LIEN AVEC LA FAMILLE, LES AMIS

- Journée spéciale

De toutes sortes, elles permettent de rompre avec le quotidien et de découvrir de nouvelles choses :



Ces journées rencontrent beaucoup de succès auprès de nos résidents. Les activités variées sont essentielles pour le bien-être et l'épanouissement. Elles offrent une bouffée d'air frais qui permet de s'éloigner de la routine quotidienne, ce qui est bénéfique pour le moral.

- **Fête d'anniversaire**

Chaque anniversaire est souhaité avec l'accord du résident. Nous convions les familles à ce rendez-vous, achetons un gâteau, la décoration et un cadeau selon le souhait du résident. Ce moment qui parfois peut être difficile à vivre se transforme en temps de partage.

- **Invitation Conseil de la Vie Sociale**

N'ayant pas de délégué des familles, nous organisons une rencontre chaque trimestre durant laquelle nous parlons de tout ce qui concerne l'association, le service, l'organisation le projet et les animations. Les familles sont conviées à participer à ces temps d'échanges où la parole est libre. Un mail leur est adressé avec l'ordre du jour et un temps de questions est systématiquement prévu. La fréquence des rencontres assure un suivi régulier et permet aux familles de rester informées. La déléguée des résidents a la charge de porter la parole des résidents au cours des séances du Conseil d'Administration et durant les CVS.

Un compte rendu est affiché dans le service et transmis aux familles avec un récapitulatif visuel des activités et des moments vécus dans le service.

- **Temps intergénérationnel**

Pour favoriser les temps d'échanges entre les générations présentes sur la structure, nous organisons des ateliers pâtisseries, soirées jeux et repas festifs.

Des moments appréciés de tous. Nous avons pu également observer que certains jeunes se sont librement proposés de participer au temps du goûter en semaine ou de simplement passer sur le service pour saluer les seniors.

Les interactions avec les jeunes stimulent la mémoire, la curiosité et l'ouverture d'esprit. Elles apportent de la joie, de la vitalité, un sentiment de bien-être et de se sentir intégré à la société.





5. PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE ET DE L'INDÉPENDANCE DES RÉSIDENTS

Cela passe par 3 grands axes qui organisent le quotidien du service :

5.1 UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ À LA DEMANDE

Chaque résident est considéré dans sa différence avec son histoire et ses besoins spécifiques. La connaissance de leur parcours de vie nous permet de mieux les comprendre et d'adapter nos animations et notre accompagnement au quotidien.

- Démarche administrative

Le Fort accompagne les résidents dans la réalisation de leurs démarches administratives : demande APL, APA, Aide Sociale, accompagnement au RDV à la banque, explication des courriers, déclaration des revenus...

- Démarche de santé

A leur demande nous les accompagnons dans les dossiers santé (carte vitale, complémentaire solidaire, remboursements...) par l'aide à la prise de rendez-vous chez le médecin, en se faisant le relais entre les différents intervenants, les accompagnant ponctuellement au RDV chez les spécialistes...

Nous veillons avec eux, au calendrier des RDV avec la réservation des VSL lorsque la famille ne peut les accompagner.

- Des temps d'écoute

De manière formelle, à la demande des résidents, ou de manière informelle comme au détour d'une activité, les maîtresses de maison et la direction portent un regard vigilant et bienveillant à l'égard des résidents. L'écoute active du ressenti du résident, et/ou des familles, permet souvent de dénouer des situations d'incompréhension, de tensions et souvent de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées.

5.2 UNE PRÉSENCE RASSURANTE

Plus de la moitié des demandes de résidence sont motivées par un besoin de sécurisation du quotidien, pour le résident, comme pour la famille. Le Fort s'est doté des moyens nécessaires pour répondre à cette demande.

- Une présence 7/7

Une équipe de 3 maîtresses de maison est là tous les jours de la semaine et les WE dès 8h jusqu'à 20h. Elles assurent ainsi l'organisation et la vie du service.

Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- Un établissement sécurisé

L'accès à l'espace résidence ne peut se faire qu'à l'aide d'un badge spécifique que seuls les résidents, les familles et intervenants médicaux possèdent.

Ces badges sont contrôlés à distance et nous permettent de sectoriser les accès suivant le profil de détenteur.

- Une astreinte jour et nuit, 365 jours/ an

En cas de nécessité, une astreinte est joignable en permanence et ce, toute l'année. Un seul numéro est communiqué dès l'entrée dans la résidence.

- Appel d'urgence

En cas de toute urgence, la résidence prend en charge l'inscription au service de la Présence Verte qui permet l'intervention de l'astreinte.

Ce système a permis de sécuriser les résidents sur leur hébergement ainsi que les familles qui sont assurées de notre intervention dans un délai très court.

- Des agents de surveillance

Chaque nuit est sécurisée par la présence d'un agent, veillant aux respects du règlement de fonctionnement mais pouvant intervenir immédiatement en cas de nécessité.

5.3 UN SOUTIEN À LA VIE COURANTE

Dans le cadre de la volonté de maintien de l'autonomie du résident, nous l'accompagnons dans les gestes du quotidien en privilégiant le « FAIRE AVEC ». L'organisation quotidienne favorise la participation à la vie collective, le maintien des gestes simples mais nécessaires au repère dans le temps et l'espace (mise en place de la table, l'entretien de leur logement, la participation aux achats...).

L'implication de tous les résidents est recherchée dans les différentes commissions (CVS, restauration, choix des menus...) mais aussi l'organisation des anniversaires, d'évènement...

6. PROJET DU SERVICE POUR 2025

Pour 2024, nous nous étions fixés pour objectif

- Renforcement des liens sociaux (familles, amis)
- Ouverture du service seniors aux résidents jeunes
- Faire connaître notre accompagnement de la personne âgée autonome

Les attentes des résidents n'ont pas évolué mais nous observons une diminution de leur autonomie et une baisse de leur santé.

La prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées est un enjeu majeur de santé. Elle repose sur une approche qui englobe différents aspects de la vie quotidienne. De ce fait, nous envisageons de renforcer notre prévention de la perte d'autonomie en :



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

- **Maintenant une activité physique régulière**

Nous souhaitons « réinventer » l'atelier équilibre en variant les exercices afin de garder l'engouement pour ces moments et permettre le maintien de l'autonomie dans les déplacements. L'exercice physique est essentiel pour préserver la force musculaire, l'équilibre et la mobilité. Nous souhaitons donc proposer davantage de promenades en ville en s'appuyant sur l'actualité (fête des 400 coups, les illuminations de Noël, marché de plein vent...)

- **Favoriser la stimulation cognitive**

Nous allons travailler en partenariat avec l'association France Alzheimer 82¹⁶ en accueillant un « café mémoire » une fois par mois.

De plus, nous souhaitons davantage inciter les résidents à participer aux événements culturels proposé au Fort : concerts, expositions...

- **Maintien du lien social**

Les interactions sociales régulières préviennent à la fois l'isolement et la dépression. Nous souhaitons proposer des activités leur permettant de rester connecté les uns aux autres dans la bienveillance.

Le soutien de la famille et des amis est primordial pour le bien-être émotionnel de nos résidents. Nous envisageons de proposer de nouveaux moments conviviaux et de tenir informé plus régulièrement informer les familles sur les activités qui sont menées mais aussi sur l'état de santé physique et émotionnelle de leur parent avec leur accord. C'est un point qui sera abordé avec les résidents et leur famille au cours d'un CVS.

¹⁶ FRANCE ALZHEIMER 82 est l'association départementale de référence sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.



Accueil du Fort

5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00
www.lefort82.com
SIRET 780 152 658 00016

ANNEXES

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (exemple)



Accueil du Fort
5 rue du Fort
82 000 MONTAUBAN
05 63 21 26 00

Montauban,
Le 29 juillet 2024

Note de situation concernant G [REDACTED] C [REDACTED]

Mme G [REDACTED] est issue d'une famille de deux enfants. Elle entretient de bons liens avec sa mère et son frère. Ses parents sont séparés et son père n'est pas présent. Elle a suivi une scolarité très moyenne qui l'a conduite à l'obtention du baccalauréat. Elle s'est ensuite orientée vers un BTS gestion et administration. Elle y a passé deux années en alternance mais n'a pas pu obtenir le diplôme.

Mme G [REDACTED] a toujours eu des revenus modestes, elle gère pourtant son budget assez convenablement en priorisant les postes de dépenses les plus importants : le loyer et les diverses factures d'abonnements. Elle n'a pas de dettes et même si quelques mois ont été marqués par des difficultés financières, elle a toujours payé le loyers (quelque fois avec du retard).

Mme G [REDACTED] est logée au sein de la résidence habitat jeunes le Fort depuis octobre 2022. A son arrivée, elle était en période d'essai, en vue d'un CDI à Action : cela n'a pas été concluant, l'employeur a mis fin au contrat. Mme. G [REDACTED] a ensuite été recrutée à Grand frais puis à Leclerc, pour des CDI à chaque fois rompus par les employeurs, pendant les périodes d'essai.

En constatant ces difficultés relatives au maintien dans l'emploi, nous avons orienté Mme G [REDACTED] vers un chantier d'insertion. Elle est ainsi accompagnée par l'association Au pré en bulles pour lever ces freins. Son contrat initial a été prolongé une fois et le sera davantage en fonction de ses besoins.

Pour les problématiques liées à l'emploi et à l'insertion, Mme G [REDACTED] est accompagnée par la Mission Locale, les intervenants socioéducatifs de la résidence habitat jeunes ainsi que par la conseillère d'insertion professionnelle de l'association Au pré en bulles. L'association Soliha, par le biais du CLLAJ, l'a également orientée vers des dispositifs pouvant être appropriés à sa situation vis-à-vis du logement.

Actuellement, Mme G [REDACTED] occupe un emploi d'aide maraîchère au sein d'une structure d'insertion par l'emploi. Toutefois, cet emploi est de nature précaire. Cette instabilité professionnelle rend incertain l'accès à un logement pérenne et décent.

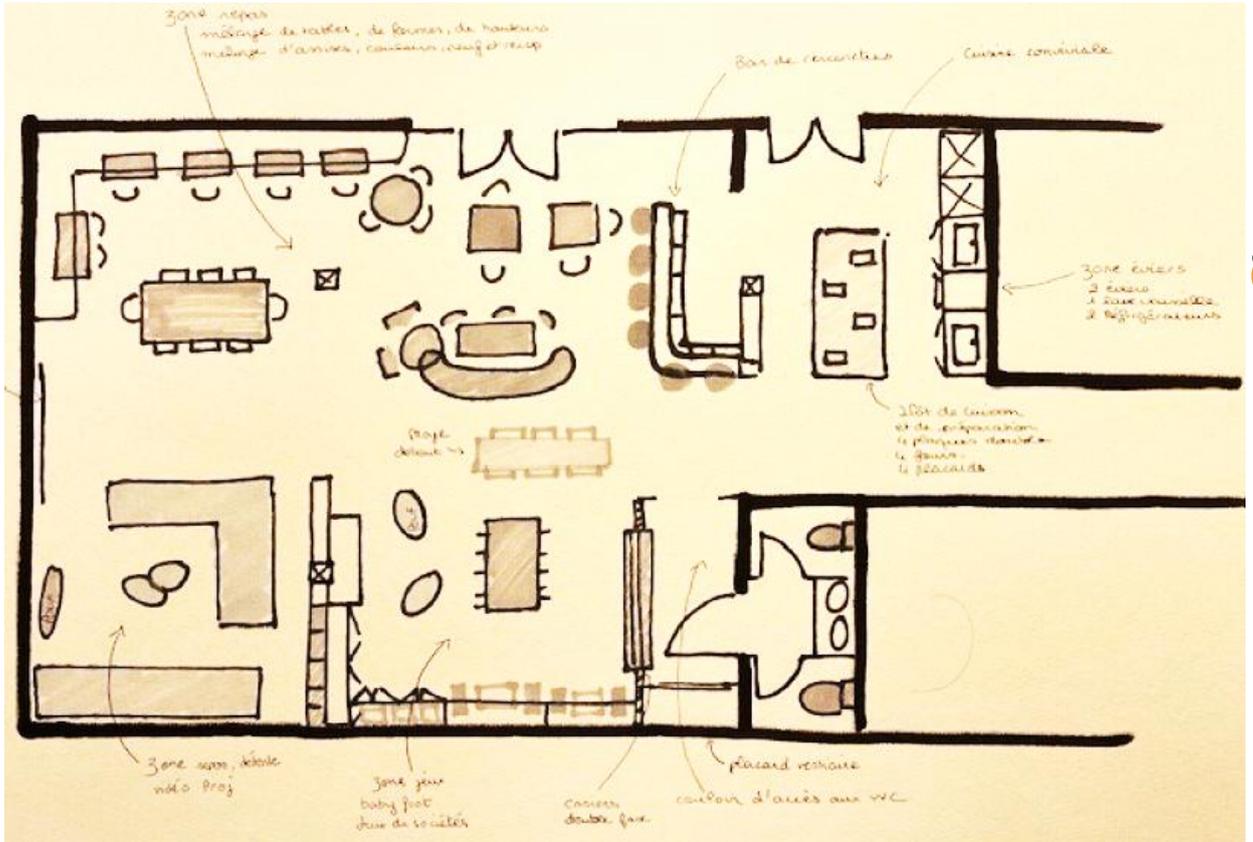
Mme G [REDACTED] est une personne motivée et déterminée à améliorer sa situation. Elle a démontré une grande résilience face aux divers obstacles rencontrés. Cependant, en dehors du parc social, il lui est difficile d'accéder à un logement sécurisé. La durée maximale de séjour dans les résidences habitat jeunes ne pouvant dépasser les deux ans, nous vous sollicitons pour une attribution d'un logement social.

MANSOURI Nasrine,
Intervenante socio-éducative

MICHEL Franck,
Directeur

Logement temporaire pour les jeunes - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Médiation Locative - Salles de réunion - Galerie d'art - Spectacles - Jardin animé
5 rue du Fort - 82000 MONTAUBAN - SIRET 780 152 658 00016 - www.lefort82.com

PROPOSITION DE RÉPARTITION DES ESPACES



ESPACE CUISINE



Accueil du Fort
 5 rue du Fort
 82 000 MONTAUBAN
 05 63 21 26 00
 www.lefort82.com
 SIRET 780 152 658 00016



Septembre 2024

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	<p>"LES 400 COUPS": n'hésitez pas à regarder le programme riche d'animations en centre ville !!</p> <p>SALON BIO & BIEN ÊTRE : Ce salon est un lieu où les exposants dévoilent leurs innovations, où tout le monde se réunit pour un "VIVRE MIEUX"</p>				